LES VOYELLES VÉLAIRES ACCENTUÉES, LA DIPHTONGUE AU ET LA DÉSINENCE -AVUS DANS QUELQUES NOMS DE LIEUX DE LA FRANCE DU NORD

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PAR

H. O. ÖSTBERG

UPSALA 1899
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL



LES VOYELLES VÉLAIRES ACCENTUÉES, LA DIPHTONGUE AU ET LA DÉSINENCE -AVUS DANS QUELQUES NOMS DE LIEUX DE LA FRANCE DU NORD

THÈSE POUR LE DOCTORAT
PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES LETTRES d'UPSALA
ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE
LE 30 MAI 1899, DÈS 10 HEURES DU MATIN
DANS LA SALLE N° VIII

PAR

H. O. ÖSTBERG
LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ D'UPSALA

UPSALA 1899
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

-- Ex --
Libris
Leonis
Cledat

Qu'il me soit permis d'exprimer ici publiquement ma profonde reconnaissance à mes maîtres de philologie romane, MM. P. A. Geijer, Carl Wahlund et Herman Andersson.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à M. Gaston Lévy-Ulmann, maître de conférences à l'Université d'Upsal, qui a bien voulu se charger de la révision de mon style.

Upsal, Mai 1899.

H. O. Ö.

Avant-propos.

Pour trouver les matériaux de notre livre, nous avons eu principalement recours aux ouvrages suivants:

J. Quicherat: *De la formation française des anciens noms de lieu,* Paris 1867.

Aug. Longnon: *Atlas historique de la France,* Paris 1884 et 1888.

D'Arbois de Jubainville: *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France,* Paris 1890.

Parmi les autres sources où nous avons puisé, nous citerons:

Les dictionnaires topographiques des départements de la France du Nord.

Mannier: *Études étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du départ. du Nord,* Paris 1861.

Houzé: *Étude sur la signification des noms de lieu en France*, Paris 1864.

Esser: *Beiträge zur gallo-keltischen Namen-Kunde.*

Williams: *Die französischen Ortsnamen keltischer Abkunft,* Strassburg 1891.

LONGNON: *Géographie de la Gaule au VIe siècle.*
— : *Etudes sur les Pagi de la Gaule.*
DESJARDINS: *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine.*
LEBEUF: *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.*
KORNMESSER: *Die französischen Ortsnamen germanischer Abkunft*, Strassburg 1888.
D'ARBOIS DE JUBAINVILLE: *Les noms gaulois chez César et Hirtius.*

Les autres ouvrages appartenant à l'histoire ou à la géographie locales dans lesquels nous avons été chercher nos matériaux, aussi bien que ceux de philologie pure, on les trouvera, dans le cours de ces études, cités dans des notes en renvois.

C'est en nous plaçant exclusivement au point de vue du développement des voyelles vélaires toniques *(ō, ŭ, ŏ, ū)*, de la diphtongue *au* accentuée et de la désinence *-avus*, que nous avons étudié ces matériaux.

Ne voulant pas nous écarter de ce point de vue, c'est seulement dans les cas où notre étude l'exigeait, que nous avons touché, en passant, à d'autres questions plus ou moins connexes à celles que nous venons de citer.

On ne devra pas s'attendre à trouver, dans la liste des mots que nous donnerons, tous les anciens noms de lieux dans lesquels entrent les éléments que nous nous sommes proposé d'étudier. La raison de ces omissions est bien simple: c'est que la masse des matériaux est trop considérable pour que nous puissions l'étaler ici (ce qui serait superflu d'ailleurs). Cependant, quand il s'est agi de groupes de mots intéressants au point de vue de la dialectologie ou à

d'autres égards, nous avons tenu, autant que possible, à compléter notre liste.

Voici une seconde raison de ces omissions: la science de la toponymie française, quoique ayant fait de rapides progrès en ces derniers temps, n'est pas encore si avancée que, dans tous les cas qui se présentent, on puisse d'une manière certaine déterminer les formes primitives et les faire servir de base à une étude linguistique de ce genre.

La nature si diverse de nos matériaux ne prêtait pas à l'unité stricte de la composition, et nous n'avons pas cherché à créer un lien entre les problèmes multiples qui se présentaient. De plus, les soins que nous avons consacrés aux différentes questions qui se retrouvent dans notre travail sont très inégaux, les parties qui offrent moins d'intérêt ayant été écartées au profit de celles qui en offrent davantage. On ne trouvera donc pas dans notre livre l'étude suivie d'un problème déterminé, mais plutôt une série d'études de problèmes divers.

Introduction.

§ 1. Les mots qui forment la nomenclature topographique de la France ont des origines aussi diverses que les éléments dont se compose la nation française. Tous les peuples qui, dans les temps passés, sont venus s'établir dans le vaste domaine qui a pour limites approximatives l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord, le Rhin et les Alpes, la Méditerrannée et les Pyrénées, ont apporté leur contingent à cette nomenclature.

Il va de soi, cependant, que cette nomenclature, si riche, si bien développée aujourd'hui, n'est pas l'œuvre seulement d'un certain nombre de siècles passés, mais le résultat d'une création continue: le pays se peuplant de plus en plus et le sol se défrichant de jour en jour, de nouveaux centres de population se sont constitués et se sont fait nécessairement leurs noms; ou bien, pour quelque raison religieuse, politique, locale, etc., on a substitué un nom nouveau à un nom ancien. Ces néologismes ne sont pas toujours formés d'éléments populaires ou exclusivement tels; au contraire, assez souvent on les voit soit empruntés aux langues étrangères, particulièrement au latin,

soit formés en partie à l'aide d'éléments qui n'appartenaient pas à la langue dès l'origine; en d'autres termes, ils sont l'œuvre des lettrés.

§ 2. Les noms de lieux, comparés au vocabulaire de la langue ordinaire, présentent certaines singularités qui tiennent à différentes espèces d'isolements: ainsi, on y trouve une grande quantité de radicaux celtiques, latins et germaniques, qui dans la langue ordinaire n'ont pas réussi à se maintenir; — de nombreuses traces de désinences casuelles qui ailleurs ont été perdues; — toute une masse de juxtaposés formés d'un nom de personne à la première place, qui désigne le propriétaire, et d'un appellatif à la seconde, qui désigne la localité, formation germanique et étrangère à l'esprit analytique de la langue française.

§ 3. Pour ce qui est des changements de sons, qu'ils soient de nature physiologique ou psychologique, les noms de lieux ont subi les mêmes destinées que les mots ordinaires. Les mêmes forces phonétiques qui ont donné aux dialectes français leur empreinte différente, leurs traits caractéristiques, se manifestent aussi dans les noms de lieux, et les mêmes facteurs qui, dans la langue ordinaire, ont si souvent, pour beaucoup de mots, troublé le développement régulier, n'ont pas été inactifs ici non plus.

Nous croyons utile d'esquisser préalablement quelques-unes des conditions dans lesquelles, en ce qui concerne nos matériaux, il a pu se produire une contamination analogique:

a) On sait que, d'une manière générale, il y a *contamination analogique* toutes les fois que des mots parents par l'étymologie ou par le sens sont diversement usés par l'action des lois phonétiques, de façon

que le lien qui unit les mots en question ne se reconnaît plus sans difficulté. Or, des formes de ce genre apparaissent très fréquemment dans les matériaux que nous fournit la nomenclature topographique. C'est que presque tous les noms de lieux ont des dérivés formés par l'adjonction des suffixes *-anus, -ensis,* etc. Dans ces dérivés l'accent ne portait pas sur la même voyelle que dans les primitifs; aussi un défaut de conformité plus ou moins marqué s'établit, dans certaines conditions déterminées, entre le primitif et le dérivé. Cette dissemblance ne s'est pas nécessairement effacée, bien entendu; mais assez souvent ici, comme dans des cas analogues, une modification a eu lieu tantôt au profit du primitif, tantôt au profit du dérivé.

Les cas qui nous intéressent parmi ces derniers sont ceux dans lesquels les dérivés ont remporté la victoire. Pour que cette victoire fût possible, il fallait que le dérivé fût gravé dans l'esprit au moins autant que le primitif, ou en d'autres termes qu'il fût employé assez fréquemment et sur un champ assez étendu pour se présenter relativement vite et agir sur l'esprit au moment où l'on cherchait le primitif, où d'instinct l'on était porté à remettre en harmonie les formes parentes devenues hétérogènes sous l'action des lois phonétiques.

En jetant un coup d'œil sur le rôle qu'ont joué un certain nombre de dérivés, on peut se faire une idée de la force qu'ils ont été capables de déployer. Sous l'administration romaine, les peuples de la Gaule celtique formèrent des cités. La cité, qui désignait originairement une tribu ou peuplade, changea peu à peu de nature: elle devint, sous l'empire, une subdivision de la province, et le territoire auquel elle commandait, fut à son tour, la plupart du temps au moins,

divisé en districts (pagi), sorte de circonscriptions moins étendues. Les pagi semblent avoir été le dernier terme des divisions territoriales sous l'administration romaine.

Ces divisions ont survécu au naufrage du régime romain, et n'ont subi que peu de modifications sous les Francs des deux dynasties mérovingienne et carolingienne. Cependant il faut faire observer que le terme pagus fut, sous les Francs, remplacé par le terme comitatus, car le comté se confond presque toujours avec le pagus, et en réalité, il y a peu de pagi qui n'aient porté le titre de comtés.

Pour l'époque franque, il y a à noter encore une subdivision: les comtés furent divisés en centaines (ou vicaries), qui, à leur tour, quoique d'abord purement numériques et de limites variables, ne tardèrent pas à prendre des limites fixes et à devenir géographiques.

Sur ces circonscriptions civiles se sont modelées les divisions ecclésiastiques, de manière que chaque cité formait un diocèse et se subdivisait quelquefois en plusieurs archidiaconnés qui avaient en général l'étendue d'un pagus. Ce fait est très important, car il donnait aux divisions territoriales une immutabilité qui, autrement, n'aurait pas pu exister, en présence des remaniements politiques incessants [1].

Ces divisions territoriales ont, dans la règle, pour capitale une ville marquante, du nom de laquelle leurs dénominations ont été formées par l'adjonction d'un suffixe.

[1] Voir, à ce sujet, B. Guérard, *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule depuis l'âge romain jusqu'à la fin de la dynastie carlovingienne, Paris 1832.* pp. 6, 34, 48, 53 et 54; Longnon, *Atlas historique,* p. III.

Les dérivés de noms de villes, qui, substantivement, s'appliquaient dans le latin à une société de personnes, ou adjectivement, à ce qui avait rapport à une ville et à ses habitants, sont ainsi, en même temps, devenus géographiques, en passant au territoire que ces personnes habitaient. Grâce à ces fonctions variées et importantes, les dérivés de noms de villes acquirent une fixité et une indépendance remarquables: les formes qu'ils pouvaient revêtir montrent qu'ici nous avons affaire à des mots d'une existence durable, et, en effet, il y a des cas où ces dérivés ont persisté ou persistent encore, tandis que les primitifs ont disparu; bref, que ces dérivés aient pu en quelques cas exercer une influence sur la forme des primitifs, cela n'est guère douteux.

b) Plusieurs des altérations de sons que nous présentent les noms de lieux sont dues à l'espèce d'analogie qu'on appelle *changement de suffixe.* Il faut cependant remarquer que, pour la plupart, on n'a pas affaire à un suffixe proprement dit, à une désinence qui ajoute à un radical un caractère ou une nuance particulière; ce n'est le plus souvent que la dernière syllabe d'un radical ou bien le dernier terme d'un composé qui ont été remplacés par une autre désinence ayant la même fonction et à peu près le même son.

c) Il va de soi que dans les matériaux que nous présentent les noms de lieux, *l'étymologie populaire* a joué un grand rôle. Dès l'origine, ces matériaux étaient très hétérogènes; de plus, l'altération phonétique a causé bien des ravages, d'un côté, en obscurcissant l'étymologie et la signification réelle ou originaire des noms, et de l'autre, en rapprochant du même coup leur forme de celle d'autres mots de la langue. Vu cette hétérogénéité et ces ravages, le phénomène en question a eu le champ libre pour se produire. Aussi

plus d'une particularité que nous offrent les noms de lieux est-elle à attribuer à la soif d'étymologie qui se trouve dans l'esprit humain: la plupart des mots ayant un sens, on est amené à croire que chaque mot, même un nom propre, doit en avoir un et l'on ne tarde pas à établir un rapport entre les mots devenus obscurs dans le cours des siècles et ceux qui s'en rapprochent quant à la forme. Ce procédé psychologique a souvent suggéré des modifications de sons, parfois il n'a laissé de traces que dans l'orthographe.

§ 4. Il est évident que, dans un temps où l'on se servait le plus souvent du latin en écrivant, où, du reste, la lecture était l'apanage d'une seule classe de la société, *l'orthographe,* d'ailleurs très flottante et souvent tout à fait en dehors de la saine tradition, n'a pu influer que très médiocrement sur la forme des noms de lieux.

D'un autre côté, la manière d'orthographier est pour quelque chose dans la vie de beaucoup de noms: cela est indéniable.

Lorsque, par suite de la centralisation politique et administrative, qui remonte jusqu'aux premiers Capétiens, les noms de lieux des provinces commençaient à s'incorporer au dialecte de l'Ile de France, leur valeur phonétique ne pouvait souvent être jugée que d'après leur orthographe. Mais comme cette orthographe ne s'adaptait pas bien aux sons qu'elle cherchait à rendre, il va sans dire que la transcription risquait de mal concorder avec le son.

Cette observation ne vise pas seulement le procédé des notaires et des archivistes des temps passés, elle s'applique même encore aux scribes de nos jours: on connaît la plupart des noms de lieux par la lecture; il faut donc que l'idée qu'on se forme de leur

prononciation se base sur leur orthographe, qui cependant n'est que trop souvent défectueuse et routinière.

L'usage de plusieurs noms de lieux n'était pas restreint aux localités qu'ils désignaient. C'est pourquoi on trouve un grand nombre de ces noms régulièrement développés dans plusieurs dialectes. En pareil cas, où il fallait choisir entre plusieurs formes coexistantes, ce n'était pas les points de vue linguistiques, mais des causes tout à fait extérieures qui décidaient de ce choix. Cela se comprend, du reste. De cette manière, il est souvent arrivé à la langue officielle, comme à la langue des vieilles chroniques, d'adopter des formes de noms qui ne représentent pas l'évolution locale à laquelle on aurait pu s'attendre.

Il est vrai que la langue écrite seule a souffert de ces bizarreries, mais la langue écrite réagit toujours plus ou moins sur la langue parlée, et la lutte qui s'est nécessairement produite entre la prononciation littéraire et la prononciation locale est loin de s'être terminée toujours en faveur de celle-ci. Il est plusieurs mots pour lesquels cette lutte dure encore.

§ 5. Abstraction faite de ces particularités, comment les noms de lieux se comportent-ils à l'égard des influences qu'exerce depuis longtemps, et tout spécialement de nos jours, la langue littéraire sur les dialectes? Nous croyons pouvoir dire qu'ils ne sont pas atteints par l'envahissement littéraire au même degré que les mots de la langue usuelle. La raison en est bien claire: en nombre de cas, la langue écrite a adopté de très bonne heure les formes dialectales; de plus, les noms de lieux sont ordinairement dénués

d'un sens qui pourrait servir d'intermédiaire à la substitution de son dont il s'agit. Quand les noms de lieux ont une signification transparente et que leur rapport avec la langue usuelle s'est ainsi conservé, l'influence littéraire ne tarde pas à se faire sentir.

I. Voyelles non suivies de yod ou d'une nasale.

A. *o* fermé du latin vulgaire.

a) *o* fermé libre.

§ 6. Pour la quantité de la voyelle tonique de quelques-uns des mots qu'il faut citer ici, nous n'avons pas comme critérium la ressource de nous reporter au latin classique; cependant divers indices et quelquefois des témoignages formels nous donnent quelque lumière, et ce n'est guère que le mot *Gothi* qui exige une attention spéciale. Selon M. LONGNON [1], ce mot figure dans les deux noms de lieux *Gueux* (Marne) et *Goutz* (Landes). Souvent le nom de la localité désignée par *Gueux* se trouve dans les anciens textes écrit *Gouz* [2]. Ce fait, aussi bien que la forme signalée *Goutz*, parle en faveur d'un *o* fermé. Cependant, le latin littéraire nous présente le plus souvent le mot *Gothi* contenant un *o* bref, c'est à dire qu'il en a adopté une forme où dans des conditions bien connues, *ŭ* était infléchi en *o* [3]. On trouve pourtant dans Pline aussi *Gŭtones*, et, pour plusieurs raisons [4],

[1] Longnon, *Atlas Hist.* p. 182.

[2] *Dict. topogr. du dép. de la Marne*: *Gouz* (1216).

[3] Voir Streitberg, *Urgermanische Grammatik*, Heidelberg 1896, pp. 58 et 59.

[4] Cf. *Dict. topogr. du dép. de la Marne*, pp. VIII et IX.

il est bien probable que le mot dont il s'agit a pénétré en Gaule de si bonne heure qu'il n'avait pas eu le temps de subir l'inflexion, ou bien il est aussi possible que *Gueux* et *Goutz* remontent à une forme de flexion qui n'a pas été infléchie[1].

o fermé libre a passé tantôt à *eu*, tantôt à *ou:*

a) Il a abouti à *eu* dans:

Luthosa > *Leuze* (Belgique).
Rudis > *Reux* (ibid.).
Cantalupus > *Canteleu* (Pas-de-Calais, 2).
" > *Canteleu* (Seine-Inférieure, 2).[2]
Huer + *lupus* > *Hueleu* (ibid.).
Pissalupus > *Pissaleu* (Oise).
Sanctus Lupus > *Saint-Leu* (ibid.).
Pissalupus > *Pisseleux* (Aisne).
Curtis Superior > *Concevreux* (ibid.).
Curtis fabrorum > *Confavreux* (ibid.).
Domnus Lupus > *Dampleu* (ibid.).
Gothi > *Gueux* (Marne).
Cavrosa > *Chevreuse* (Seine-et-Oise).
Corborosa > *Corbreuse* (ibid.).
Ludosa > *Leuze* (ibid.).
Villa pirorum > *Villepreux* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Saint-Leu* (ibid.).
Cauda > *Queue-en-Bric* (ibid.).
Villa fabrorum > *Villefavreux* (Seine).
Sanctus Lupus et Egidius > *Saint-Leu et Saint-Gilles* (Paris).

[1] Cf. Noreen, *Abriss der urgerm. Lautl.*, Strassburg 1894, pp. 19 et 20.
[2] Pour les noms le lieux dans lesquels entre le mot *lupus*, cf. G. Paris, Romania X, pp. 50 et 51.

Huer + *Lupus* > *Hurleur* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Saint-Leu* (Seine-et-Marne).
Sanctus Salvator > *Saint-Sauveur* (Yonne).
Petrosus > *Perreux-les-Bois* (ibid.).
Petrosa > *Perreuse* (ibid.).
Villare vinosum > *Villiers-Vineux* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Sainct-Leu* (Saône-et-Loire).

b) Il a abouti à *ou* dans:

Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (Ardennes, 2).
Delosa > *Delouse* (Meuse).
Domnus Lupus > *Damplou* (ibid.).
Lutosae > *Louze* (Haute-Marne).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (ibid.).
Pissa lupus > *Pisseloup* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (Aube).
Canta lupus > *Chanteloup* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (Marne).
Canta lupus > *Chanteloup* (Seine-et-Marne, 2).
Vendosa > *Venouse* (Yonne).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (ibid.).
„ > *Saint-Loup* (Nièvre, 3).
Domnus Lupus > *Danloup* (ibid.).
Canta lupus > *Chanteloup* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (Saône-et-Loire, 2).
Pons Dubis > *Pontoux* (ibid.).
Dubis > *Doubs* (affl. de la Saône).
Sanctus Amor > *Saint-Amour* (Jura).
„ *Lupus* > *Saint-Loup* (ibid.).
„ „ > *Saint-Loup* (Haute-Saône, 2).
„ „ > *Saint-Loup* (Loiret, 3).
Leprosum > *Levroux* (Cher).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (ibid.).
Leprosum > *Levroux* (Indre).
Cantalupus > *Chanteloup* (Vienne).

Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (Charente Inférieure).
Briosum > *Brioux* (Deux-Sèvres).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (ibid.).
Canta lupus > *Chanteloup* (ibid. 2).
„ „ > *Chanteloup* (Indre-et-Loire).
Leprosum > *Le Louroux* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (Loir-et-Cher).
Canta lupus > *Chanteloup* (Maine-et-Loire).
„ „ > *Chanteloup* (Sarthe).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (Mayenne, 2).
Canta lupus > *Chanteloup* (ibid.).
„ „ > *Chanteloup* (Ille-et-Vilaine).
„ „ > *Chanteloup* (Orne).
„ „ > *Chanteloup* (Manche).
„ „ > *Canteloup* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (ibid.).
„ „ > *Saint-Loup* (Calvados, 2).
Canta lupus > *Canteloup* (ibid., 8).
„ „ > *Canteloup* (Eure).
„ „ > *Chanteloup* (ibid., 2).
„ „ > *Chanteloup* (Eure-et-Loire, 3).
Salva lupus > *Sauveloup* (ibid.).
Sanctus Lupus > *Saint-Loup* (ibid.).
Canta lupus > *Chanteloup* (Seine-et-Oise, 2).

Remarque. *Curtis Acutior* est représenté par *Courtisols* (Marne). Les anciennes formes de ce nom ne présentant rien d'étonnant[1] et la prononciation locale en étant *Courtisou*[2], la forme adoptée et favorisée par la langue écrite est à mettre sur le compte d'un notaire : il n'a fait que mal traduire sur le papier la prononciation réelle, ou bien il a cru voir

[1] *Dict. topogr. du dép. de la Marne*, p. 82: *Curtisour* (1212, 1239).
[2] *Romania* XXII, p. 527.

dans la dernière syllabe du mot le suffixe *-olu*[1] ou plus probablement le mot *sol* (< solum).

§ 7. Par suite de ce développement différent du même phonème, la France du Nord s'est divisée en deux domaines bien distincts, l'un dans lequel *o* passe à *œ*, l'autre dans lequel *o* a pour résultat final *ou*. On sait que le premier comprend le groupe wallon-picard, le Centre et la Champagne occidentale, pour ne pas mentionner quelques petits espaces isolés dans l'Est et le Sud; de l'un et de l'autre côté de ce domaine on trouve *ou*[2].

Les noms de lieux que nous venons de citer se prêtent à nous donner de la répartition d'*œ* et d'*ou* une idée aussi complète que possible, et corroborent, d'une manière excellente, l'exactitude des observations qu'on a faites jusqu'ici à ce sujet.

Remarque. Pour des exemples comme *Saint-Sauveur,* qu'on rencontre presque partout, voir § 6.

§ 8. Quant à la manière dont *ọ* a passé à *œ*, il y a en particulier un point sur lequel les romanistes ne sont pas tout à fait d'accord: ce passage s'est-il opéré par la série *óu > éu,* ou faut-il admettre un passage direct de *ọ* à *œ*?[3]. En abordant cette question, on se demande tout d'abord si déjà dans les plus anciens manuscrits français la notation *ou* représentant *ọ* tonique libre doit être considérée comme

[1] *Dict. topogr. du dép, de la Marne,* p. 82: *Courtisolles* (1756).

[2] Suchier, *Gr. Grundriss der rom. phil.* p. 600. Meyer-Lübke, *Gram. des langues rom.* I, p. 133.

[3] Voir Geijer, *Studier i fransk linguistik,* Upsala 1887, p. 6 ss. Bourciez, *Précis de phonétique française,* Paris 1889, p. 37. Nyrop, *Gram. hist. de la langue franç.,* Copenhague 1899, pp. 162 et 163.

diphtongue ou comme monophtongue[1]? Il va de soi qu'en cherchant à répondre à cette question, il faudra laisser de côté tous les manuscrits provenant de l'Ouest et d'Angleterre, ọ y étant resté monophtongue[2], aussi bien que ceux des textes qui ont été remaniés en provençal ou écrits dans une langue mi-française, mi-provençale.

Nous trouvons dans la *Cantilène de Sainte Eulalie: bellezour, soue* (souue) et *soure*[3].

Dans le *fragment de Valenciennes* : *correcious.*

Dans le *Poème Dévot* : *proud.*

Dans le *fragment d'Alexandre* : *emperatour, encantatour, estrobatour, losengetour, lour.*

Les matériaux que nous fournissent les plus anciens manuscrits français d'une provenance telle qu'ils puissent nous intéresser ici, sont donc assez minces. Si nous ajoutons que, à côté de ces quelques formes qui montrent *ou*, se rangent aussi des formes contenant *o, u,* par ex. *lor, celor,* dans le *fragment de Valenciennes, amor* dans le *Poème Dévot, meyllor, genzor, emperadur* dans le *fragment d'Alexandre,* la question semble devenir plus obscure encore. Nous verrons cependant que les formes contenant *ou* ne laissent pas d'être significatives.

Portons-nous à un temps moins reculé. Tandis que, dans les *Dialogues du Pape Gregoire,* le *Sermo de Sapientia,* le *Homiliæ fragmentum,* les *Moralia in Job* et les *Sermons de Saint Bernard, ou* se trouve fréquemment dans la désinence *-ous, -ouse* (> *-osus, -osa*) et dans des mots comme *espous, espouse, soul, soule,*

[1] G. Paris, *La vie de Saint Alexis.* p. 61.

[2] Suchier, *Gr. Grundriss* p. 600. Meyer-Lübke, *Gram. des langues rom.* I, pp. 184, 185.

[3] Cf. G. Paris, *Romania* X, p. 51.

nevout, houre, etc.[1], ce n'est que fort rarement que cette notation se retrouve dans une syllabe fermée ou atone: *parcourant, cours* (< *cursus, curris*)[2], et quelques semblables.

Il est donc évident qu'au commencement la notation *ou* ne s'employait que dans une syllabe ouverte accentuée, et que ce n'est qu'à une époque relativement avancée qu'on est arrivé à la mettre dans une syllabe fermée ou atone.

Au moment où il fallut commencer à écrire en langue vulgaire, le latin excerçait une grande influence orthographique, provenant non seulement de ce que les scribes avaient l'habitude d'écrire le latin, mais aussi de l'étroite parenté des deux langues. On conçoit sans peine le procédé: en général on employait l'orthographe latine, sans se soucier de ce qu'elle ne rendait pas très exactement les sons, et ce ne fut que dans les cas où la langue vulgaire s'était trop écartée de la langue-mère que l'on se vit forcé d'inventer de nouvelles notations pour traduire, par des signes plus appropriés, la prononciation courante. Ces innovations d'orthographe, si inconstantes qu'elles soient, sont donc excellemment faites pour nous suggérer l'idée d'un changement de son.

Quant à la manière de rendre l'o fermé, nous avons vu qu'au commencement l'innovation d'orthographe se bornait à la syllabe ouverte accentuée. Nous pouvons donc conclure que c'est précisément dans cette position que l'*o* fermé avait été frappé d'une altération.

[1] Voir Schreiber, *Der geschl. o-Laut im Altfranz.* Stettin 1888, pp. 14, 21, 25 et 26.

[2] Ibid. pp. 17, 26.

Nous n'avons fait qu'effleurer cette question d'orthographe qui, du reste, a été traitée à plusieurs reprises. Mais ce que nous avons relevé suffit à prouver combien on est peu autorisé à considérer la combinaison *ou* comme ayant été employée à rendre un son simple, dès les premiers temps où l'on commença à écrire le roman.

Ce qui parle plus encore en faveur de la diphtongaison de l'*o* fermé en syllabe ouverte accentuée, c'est le développement qu'ont subi *ẹ*, *ę* et *ǫ* dans les mêmes conditions. On a remarqué, il est vrai, que la ressemblance que présente l'histoire de ces quatre voyelles ne serait pas assez complète pour faire admettre une conclusion irréfutable à l'égard d'*ọ*; *ę* et *ǫ* se seraient diphthongués plus tôt qu'*ẹ* et *ọ*, et d'ailleurs, pour ce qui est du résultat final de ces voyelles, l'harmonie nécessaire ferait défaut[1].

Cependant, nous ne croyons pas que ces remarques soient de nature à diminuer la force probante des rapports que les voyelles en question ont eus entre elles.

Pour ce qui est de l'époque où les voyelles accentuées en syllabes ouvertes se sont diphtonguées, les opinions des romanistes se sont beaucoup modifiées pendant ces dernières années. L'étude des mots latins passés en brittonique, en anglo-saxon et en allemand[2] a montré que la quantité primitive était intacte encore au commencement du VI[e] siècle et que ce n'est qu'après cette date qu'ont pu s'introduire les

[1] P. A. Geijer, *Studier i fransk linguistik*, pp. 7 et 8.

[2] Pogatscher, *Zur Lautl. der griech., lat. und roman. Lehnw. im Altengl.* Strassburg 1888, p. 44 ss.; Loth, *Les mots lat. dans les langues brittoniques,* Paris 1892, p. 64; Mackel, *Zur rom. Vokaldehnung in betonter freier Silbe,* Gr. Zeitschr. XX, p. 514 ss. Meyer-Lübke, *Gram. des langues rom.*, I, p. 561.

transformations quantitatives auxquelles est lié le traitement des voyelles accentuées. Il est donc impossible de regarder la diphtongaison d'ę et d'ǫ comme appartenant au latin vulgaire, les diverses parties de l'empire romain ne formant plus à cette époque un tout linguistique ou politique. L'extension différente que présentent, d'un côté, la diphtongaison d'ę et d'ǫ et, de l'autre, la diphtongaison d'ẹ et d'ọ ne peut donc s'expliquer par une différence du temps où se seraient produits les deux phénomènes; il faut en chercher la raison ailleurs: selon une loi physiologique, qui se vérifie dans beaucoup de langues, les voyelles longues tendent à se prononcer fermées, les voyelles brèves, ouvertes; or, ę et ǫ, après s'être allongés, présentèrent l'inconvénient d'être à la fois ouverts et longs; voilà pourquoi ils étaient plus exposés à subir une altération que les voyelles fermées. Nous ne pouvons nous expliquer d'une autre manière ni la différence d'extension que montre, dans le domaine roman, la diphtongaison des voyelles ici considérées, ni la différence de temps qu'on peut constater dans le français du Nord entre les transformations des voyelles ouvertes et celles des voyelles fermées. Enfin, pour ce qui est du manque d'harmonie entre les points d'aboutissement de plusieurs phonèmes, un tel fait ne prouve pas que ces phonèmes n'aient pu avoir, dans le passé, des destinées parallèles.

Outre ces preuves de la diphtongaison de l'*o* fermé libre, tirées de l'orthographe des anciens textes et du parallélisme avec les voyelles ẹ, ę et ǫ, il y en a d'autres. A l'Est, *ou* passe en général à *u* (*ou* français); dans certains langages du Barrois, on trouve pourtant encore cette diphtongue sous la forme d'*au*[1]; que *ou* soit le point de départ de cet *au*, c'est

[1] *Revue des Patois Gallo-Romans*, 1887, pp. 29 et 30.

ce qui résulte du fait qu'il y a, dans les mêmes parlers, d'autres *au*, sortis d'*ou*, mais d'une origine différente.

Nous trouvons dans le *lexique Saint-Polois* des phénomènes analogues, sous cette réserve que nous sommes ici dans le domaine d'*œ* : *enjoléü*[1], *abatéü*[2], *léü*[3], etc.

Il faut citer aussi la forme *le* (< *lupu*) qu'on rencontre dans *Aucassin et Nicolete*[4] en assonance avec *e*, provenant d'*a* : *lou* a passé à *leu;* puis la diphtongue s'est réduite.

Remarque. Ce qui rend difficile l'étude de l'histoire de l'*o* fermé libre, c'est qu'il nous manque justement les manuscrits d'assez vieille date pour les régions qui nous intéresseraient le plus. Ainsi, pour l'Ile de France, les plus anciens manuscrits qui nous soient parvenus ne datent que du XIIIe siècle[5]. Mais à cette époque *ọ* était déjà devenu *eu.* Pour l'état antérieur, on en est donc réduit à des hypothèses. Cependant on est en état de conclure avec beaucoup de certitude à la marche du développement qu'a suivi l'*ọ* libre: la distinction qui s'établit de très bonne heure dans le roman entre *ọ* tonique libre et *ọ* tonique entravé et qui se retrouve dans le français du XIIIe siècle, a dû exister aussi dans la langue pendant le temps intermédiaire[6]. Le traitement des voyelles dont nous venons de parler (en particulier ce-

[1] *Revue des Patois Gallo-Romans*, 1888, p. 122.

[2] Ibid., 1887, p. 55.

[3] Ibid., 1890, p. 67.

[4] P. p. Suchier, Paderborn 1881, p. 21.

[5] Cf. Suchier, *Altfranz. Gramm.* I, p. 2.

[6] Cf. G. Paris, *Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de Saint-Louis*, etc., Paris 1889, p. 8.

lui d'ẹ libre) nous renseigne sur la nature de cette distinction. Enfin, si l'ọ, quand il était libre, était resté monophtongue, il serait fort difficile d'expliquer la différence de l'évolution de cette voyelle en syllabe ouverte et en syllabe originairement fermée[1].

Les rimes (et assonances) qui confondent ọ entravé et ọ libre ne prouvent rien contre ces arguments. Pour l'Ouest, elles surprennent moins; pour l'Ile de France, elles sont probablement dues à l'éclectisme littéraire; d'ailleurs les poètes pouvaient se contenter d'une ressemblance de qualité[2].

E. SCHWAN[3] voyait dans l'*eu* de la langue littéraire un emprunt fait aux dialectes septentrionaux. Cette opinion, invraisemblable en elle-même, n'explique pas la régularité avec laquelle a eu lieu le passage d'ọ à *eu*, et en outre elle est réfutée par les exemples que nous fournit la toponomastique.

§ 9. *o* fermé devant *br*, *pr*. Ex.:

Supino robero > *Silva Rouvre* (Haute-Marne).
Tortum robur > *Tourrouvre* (Orne).
Rubrum > *Rouvres* (Meuse, Loiret, Allier).
Dubrum > *Douvres* (Calvados, Seine-et-Marne, Ain).
Lupara > *Louvres* (Seine-et-Oise).

Comme on le voit, *ou* a persisté devant une labiale suivie de *r*. La labiale seule[4] ne paraît pas

[1] Cf. Neumann, *Gr. Zeitschr.* XIV, pp. 544 et 545.
[2] Voir Neumann, ibid. p. 545.
[3] *Gramm. des Altfranz.*. Leipzig 1893, p. 46.
[4] G. Paris, *Rom.* X, p. 50; Nyrop, Gramm. hist. de la langue franç., p. 163.

avoir pu empêcher le passage d'ǫ à *eu*, si l'on en juge par le mot *leuve* (< lupa) qu'on rencontre dans le dialecte de la Vallée d'Yères et ailleurs[1]. Parmi les noms de lieux que nous venons de citer, il n'y a que *Louvres* et *Douvres* (Seine-et-Marne) qui appartiennent au domaine d'*eu* proprement dit.

b. *o* fermé entravé.

§ 10. ọ entravé est représenté par *ou*. Ex.:

Augusta > *Aouste* (Ardennes).
„ > *Oouste* (Seine-Inférieure).
Agusta > *Aoust* (ibid.).
Turones > *Tours* (Indre-et-Loire).
Turnum > *Tours* (Ardennes, Marne, Somme).
Tullum > *Toul* (Meurthe-et-Moselle).
Urta > *Ourte* (affl. de la Meuse).
Orcadae > *Ourches* (Meuse).
Bituriges > *Bourges* (Cher).
Utica > *Ouche*.
Matornum > *Matour* (Saône-et-Loire).
Cadussa > *Chaourse* (Aisne).
„ > *Chaource* (Aube).
Epponis curtis > *Ippécourt* (Meuse).
Fresini curtis > *Fresnicourt* (Pas-de-Calais].
Bethonis curtis > *Betoncourt* (Doubs).
Cathortum > *Caours* (Somme).
Dors > *Dours* (ibid.).

[1] Burgass, *Darstellung des Dial. etc. in den dep. Seine-Inférieure und Eure*, p. 16; Auler, *Der Dial. der Prov. Orléanais und Perche im 13 Jhrt., Bonne 1888, p. 84, n. 1.*

Remarque. *Urna* > *Orne* (Meuse). La prononciation locale de ce nom étant *Ou(r)ne*, on peut conclure à une étymologie contenant un *o* fermé ; la forme adoptée par la langue écrite semble être due à la graphie.

B. *o* ouvert du latin vulgaire.

a) *ǫ* en syllabe ouverte.

§ 11. *ǫ* libre est devenu *eu* dans tout le domaine linguistique. Ex.:

Alodi > *Alleuds* (Maine-et-Loire).
Vinnovus > *Vinneuf* (Yonne).
Villa nova > *Villeneuve* (Seine-et-Oise).
Forum > *Feurs* (Loire).
Septem Molae > *Septmeules* (Seine-Inférieure).
Molae > *Meules* (arr. Lisieux).
Dovera > *Deuvre* (Cher).
Crosa > *Creuse*.

§ 12. Les noms de lieux en *-briga* présentent aussi *eu*. Ce sont des composés gaulois dont le premier terme est un thème en *-o*. Ex.:

Cartobra > *Chartreuve* (Aisne).
Donobriga > *Deneuvre* (Meurthe-et-Moselle, Allier).
Vindobriga > *Vendeuvre* (Aube, Vienne).
" > *Vandœuvre* (Meurthe-et-Moselle, Calvados).
" > *Vendœuvres* (Indre).
Modover > *Mayeuvre* (Alsace-Lorraine).
Coloberum > *Couleuvre* (Allier).

Scaldobriga > *Escaudœuvres* (Nord.).
Bonnobriga > *Bonnœuvre* (Loire-Inférieure).
„ > *Beneuvre* (Côte-d'Or).

Dans les documents latins du moyen âge, ces noms de lieux ont très souvent un *i* après le groupe *br (vr): Scaldeurium* (1057), *Scalduvrium* (1104), *Donobria,* etc.[1]. L'abondance de ces formes et la structure étymologique de *-briga* font croire que ces graphies se basaient sur la prononciation courante d'une certaine époque; puis cet *i* secondaire a disparu, comme l'*i* après *pr, br* dans les mots savants *propre, sobre* (> *proprius, sobrius*), tandis que, dans les mots populaires, un *i* primaire se trouvant dans la même situation a passé dans le thème: *cuivre* (< *cǫperu*), *ivre* (< *ebriu*).

§ 13. Noms de lieux en *-o-durum.*

Les noms qui se rangent sous cette rubrique sont des composés gaulois, dont le premier terme est un thème en *o*, voyelle sur laquelle l'accent s'est fixé, et le deuxième, le mot *durum.* La voyelle tonique a abouti à *eu* conformément aux lois phonétiques. Ex.:

Epamanduodurum > *Mandeure* (Doubs).
Solodurum > *Soleure* (Suisse).
Balodurum > *Baleure* (Saône-et-Loire).
Iciotrum > *Izeure* (Allier, Côte d'Or).
Icioderum > *Yzeures* (Indre-et-Loire).
Avalurra > *Avalleurs* (Aube).

Cependant, cette classe renferme plusieurs mots qui soulèvent de sérieuses difficultés: au lieu d'*eu* on rencontre *e, a,* ou bien *oua.* Ex.:

[1] Voir Williams, *Die franz. Ortsn. keltischer Abkunft,* pp. 37 et 38.

Autessiodurum > *Auxerre* (Yonne).
Tornodurum > *Tonnerre* (ibid.).
Tonnotra > *Tannerre* (ibid.).
Nemetodurum > *Nanterre* (Seine).
Albiodurum > *Augers* (Seine-et-Marne).
Briodurum > *Briare* (Loiret).
Jotrum > *Jouarre* (Seine-et-Marne).
Diodurum > *Jouars* (Seine-et-Oise).

M. Gœrlich voit dans les cas où l'on rencontre *e* une réduction d'*ue* à *e*, l'articulation de l'élément non accentué de la diphtongue *ue* s'étant affaiblie jusqu'à extinction absolue[1]. L'existence de formes telles que *Auceurre*[2], *Tonneurre,*[3], dont la graphie nous fait conclure à une monophtongue *eu*, et non pas à une diphtongue croissante, ôte toute vraisemblance à cette opinion; d'autres raisons la rendent d'ailleurs fort douteuse: à part l'anglo-normand, la réduction dont il s'agit est bien rare et tient en général à la qualité de l'élément qui précède la diphtongue *ue*[4]. Puisqu'il en est ainsi, nous croyons nécessaire de tenter une autre explication.

Les dérivés *Autissiodorense* et *Tornodorense*, pour ne prendre que deux exemples, ont évolué en *Auxerrois*, *Tonnerrois*. Sur le développement phonétique de ces mots, ancune remarque à faire. Des deux protoniques non initiales qui précédent la tonique, c'est la seconde qui est tombée, tandis que la première est restée sous la forme d'un *e*[5]. Nous admettons l'identité des lois qui régissent la protonique immédiate et la fi-

[1] *Der burgundische Dialekt im XIII und XIV Jahrh.*, p. 79.

[2] *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, IIe ser. vol. V, p. 170.

[3] Ibid. vol. XXXIV, p. 219.

[4] Cf. Eggert, *Entwicklung der normandischen Mundart im Departement de la Manche*, etc., Zeitschrift f. rom. Philologie XIII, p. 368.

[5] *Recueil des historiens des Gaules*, etc. VII, p. 617 : *Tornedrisus;* ibid. IX p. 510; *Tornetrense; Dict. topogr.* du dep. de l'Aube p. 151 : *Tornetrinsis.*

nale, par ex. dans *armatura* > *armeure; bonitate* > *bonté; quadrifurco* > *carrefour, patre* > *père; gubernare* > *gouverner, ament* > *aiment*[1].

Faut-il admettre aussi cette identité de lois pour les voyelles contenues dans une partie protonique de trois syllabes et pour les voyelles d'un mot proparoxyton[2]? Si on le fait, on sera contraint, par ex. dans *Tonnerrois*, d'expliquer le maintien de la première protonique et la chute de la seconde par une influence du primitif. Cette identité de lois, même si elle avait existé, n'aurait pas agi sur le résultat que devait donner p. ex. *Tornodorense* qui, malgré cela, aurait dû donner *Tonnerrois*. Cependant, nous ne pouvons admettre l'extension de cette identité aux phonèmes de trois syllabes dont nous parlions; en voici les causes: le traitement identique de la finale et de la protonique se base sur l'accent qui frappe la tonique et l'initiale, sur la stabilité d'*a* et sur les groupes de consonnes qui précèdent ou suivent les voyelles atones; mais quand il s'agit de l'ultième des proparoxytons, c'est un nouveau facteur qui entre en scène: à savoir, un accent secondaire sur l'ultième même. Ceux qui croient analogues le traitement des voyelles d'un proparoxyton et le traitement des voyelles d'une partie protonique de trois syllabes, doivent donc admettre un accent secondaire sur la protonique immédiate; mais un accent de ce genre ne peut avoir existé immédiatement devant la tonique: car, invraisemblable en lui-même, cet accent serait absolument contraire à l'accentuation binaire du bas latin.

Revenons à notre sujet. Les dérivés des noms de lieux ont rempli et, en partie, remplissent encore

[1] Darmsteter. *Romania* V, p. 163.

[2] Meyer-Lübke: *Gr. Zeitschr. 1893.*, p. 320. Staaff. Rev. de Phil. franç. XI. p. 210.

aujourd'hui une mission importante, sommairement indiquée au §, 3 a); il est donc fort probable qu'ils ont été en état d'influer sur leurs primitifs, en d'autres termes qu' *Auxerre*, *Tonnerre*, *Tannerre*, etc. ont été refaçonnés sur leurs dérivés *Auxerrois*, *Tonnerrois*, *Tannerrois*, etc. On constate, dans les documents du moyen âge, la coexistence des formes en *e* et des formes en *ue (eu)* pour ces mots; c'est là un fait qui accuse une influence analogique.

Briare doit son *a* à l'hésitation, qui déjà au moyen âge et bien avant encore dans le XVI[e] siècle régnait entre *a* et *e* devant *r*[1].

Quelqes mots sur *Jouarre* (et *Jouars*): la forme *Juerre*[2], qu'on rencontre généralement au moyen âge, nous montre que *Diodurum* était en bonne voie pour suivre un développement régulier; mais voici déjà au XII[e] siècle une autre forme *Joarriis*[3], basée évidemment sur la fausse étymologie *Jovis ara*, qu'on invoquait très souvent au moyen âge. D'où dans la langue écrite, tout d'abord, la forme actuelle *Jouarre*, qui a supplanté, par la suite, dans la langue parlée la forme organique.

§ 14. *-ǫlus, (-iolus)*.

ǫ du suffixe *-iolu(s)* a donné *eu*[4]. Ex.:
Monasteriolum > *Montreux* (Meurthe-et-Moselle).
Baniolum > *Bagneux* (Seine, Marne, Aisne, Aube, Nièvre).

[1] Voir Metzke, *Der Dialekt von Ile de France* etc., I p. 9 ss. Röhr, *Der Vocalismus des Francischen im XIII Jahrh.*, p. 25 ss.

[2] G. Rethoré, *Recherches historiques sur Jouarre et ses environs*, pp. 161 et 167. H. Thiercelin, *Le monastère de Jouarre*, Paris, MDCCCLXI, p. 8.

[3] *Gallia Christiana*, XIII, p. 191.

[4] Cf. Geijer, *Studier i fransk linguistik*, p. 15.

Aceolus > *Acheux* (Somme).
Baliolum > *Bailleux-la-Vallée* (Eure).
Palatiolum > *Paliseul* (Belgique).
Rhiniolum > *Rigneux* (ibid.).
Puteolis > *Puiseux* (Aisne).
Domnus Fereolus > *Damphreux* (Doubs).

En divers cas, cependant, ce suffixe a donné des résultats différents. Ainsi, dans les régions au sud de Paris, nons avons trouvé:

Monteriolum > *Montereau* (Seine-et-Marne).
Baniolum > *Bagneaux* (Yonne, Nièvre, Eure-et-Loir).
Baliolum > *Bailleau-le-Pin* (Eure-et-Loir).
Aguiniolum > *Avigneau* (Yonne).
Palatiolum > *Palaiseau* (ibid.).
Sanctus Fereolus > *Saint-Fargeau* (ibid.).

Une autre variété est représentée par:

Balliolum > *Baillou* (Cher).

Pour plusieurs raisons, il est difficile de faire l'histoire de *-olu(s)* [*-oles -olet -oliu(s)* etc.]: premièrement, dans quelques-uns des exemples où l'on trouve un développement conforme aux lois phonétiques, *-olus* est précédé d'une palatale, puis, pour presque chaque mot, il y a des doublets, dont l'un répond à *-ol* suivi d'une voyelle, et l'autre à *-ol* suivi d'une consonne. Il va sans dire que la présence de pareils doublets a pu ou empêcher l'action des lois phonétiques ou bien en modifier les effets.

Puisqu'l en est ainsi, il sera très difficile de contester l'opinion émise par M. Meyer-Lübke[1]: selon lui, la réunion d'*ǫ* libre et d'*u* provenant d'*l* vocalisé a eu comme résultat *-ieu* dans le français du Nord.

[1] *Gramm. des langues rom.* I, p. 190.

En ce qui concerne la Normandie, la Picardie, ainsi que plusieurs autres points du domaine linguistique, cette transformation ne semble pas douteuse; quant à l'Ile de France, il faut bien avouer que les traces de cette loi y sont moins manifestes, mais malgré cela, on ne voit pas trop pourquoi le phonème en question y aurait évolué autrement.

M. Matzke[1], qui, du reste, n'admet pas le changement d'*-ueu* en *-ieu* pour l'Ile de France, est d'avis, que *-uels* a passé à *ieus,* en suivant la marche *-uels* > *-els* > *-iels* > *-ieus.* Contre cette série, on peut faire valoir les faits suivants. La phase *-els* n'est rien moins que certaine; il faut être bien peu au courant de l'orthographe des vieux manuscrits pour voir dans toute forme telle que *vels, velt,* etc., une réduction d'*ue* à *e.* La plupart du temps, il ne s'agit que d'une graphie, et les cas relativement rares où l'on puisse constater une vraie réduction, appartiennent presque tous à l'anglo-normand, ou bien sont doués d'une qualité particulière qui favorise cette réduction[2]. Puis, le passage d' *-els, (-eus),* à *-iels, (ieus),* est incompréhensible, parce que l'*e* en question n'est pas d'assez vieille date pour subir le même traitement que l'*e* tonique libre, et que le français ne connaît pas la diphtongaison d'un *e* secondaire.

On s'expose donc moins à l'erreur en voyant dans le passage *d'-ueus* à *-ieus* un phénomène de dissimilation. Ce que l'on pourrait admettre tout au plus, ce serait une influence des mots en *-ieu* d'autre origine. En admettant le concours de cette influence, on a pour soi cette tendance générale des langues à diminuer

[1] *Über die Aussprache des altfr. ue von lat. ŏ,* Gr. Zeitschr. XX, p. 7 ss.

[2] Cf. Eggert, Gr. Zeitschr. XIII, p. 368.

l'effort qu'exige l'émission d'un phonème nouvellement acquis par le rapprochement avec un phonème voisin, suelement plus familier.

On sait que, dans plusieurs parties du domaine linguistique, *uel*^{c} a abouti au même résultat qu'*ẹl*^{c}. Ainsi on trouve, pour ces deux phonèmes, en champenois *iaus,* en wallon *eaz,* dans un vaste territoire au sud de Paris *eaus*[1] etc. Quant au développement d'*uel*^{c} en *iaus,* etc., *M. Matzke*[2] propose la filière: *-uels* > *-els* > *-iels* > *-ials* > *-iaus,* et il ajoute que, pour *uels* > *els,* la réduction a dû avoir lieu de très bonne heure, de sorte que le nouvel *el*^{c} a été traité comme *el*^{c}, venant de *-ellus.* Il va sans dire que les phases *-els* et *-iels* soulèvent ici les mêmes difficultés que celles dont nous avons parlé plus haut; on ne comprend pas bien ce que veut dire M. Matzke en assignant à la réduction de *-uels* à *-els* une date passablement reculée; ce que les formes *-iaus, -eaz, -eaus* ont de commun, c'est le changement d'*e* en *a* devant la vélaire. De cette manière, les derniers éléments, de la triphtongue *-uaus* sont devenus semblables à ceux de la triphtongue *-iaus* (*-eaus,* etc.) provenant de *-ellus,* et ensuite *u* a passé à *i (e).* Plusieurs facteurs ont pu contribuer à ce passage: là où l'on trouve *-eaus (< -el*^{c}*),* on trouve aussi *-eaus (< -ol*^{c}*)*; de même pour *-iaus* et *-eaz (< -el*^{c} et *-ol*^{c}*).* Cette répartition géographique parle en faveur d'une influence analogique d'*el*^{c}. On peut aussi avoir affaire à une dissimilation pure et simple.

Pour ce qui est des cas où *-olus* a résulté en *-iou,* quelques documents littéraires appartenant à l'Ouest nous présentent des exemples de phénomènes paral-

[1] Cf. Goerlich, *Die Südwestl. Dial.* p. 65; Auler, *Der Dial. der Provinzen Orléanais und Perche,* p. 80.
[2] Gr. Zeitschr. p. 13.

lèles. Comme les mêmes documents offrent aussi *meolz, mioz* (< melius), M. Meyer-Lübke considère que le point de départ est *-ieu*[1]. Cependant, nous ne pouvons rien voir qui empêche de faire remonter *-iou (-io)*[2] à *-eau -iau.* La présence de ces variétés dans les mêmes régions appuie notre supposition.

Remarque. Nous n'avons pas même abordé ici la question si controversée de la qualité propre au premier élément de la diphtongue *ue;* sur cette question, on verra au § 33 que nous partageons l'opinion de M. Meyer-Lübke[3]; les objections qu'a faites M. Matzke[4] à sa théorie ne nous semblent pas suffisantes pour l'ébranler.

§ 15. *-ola.*

Les noms de lieux en *-ola* sont assez nombreux. Cependant il n'y en a que peu où *-ola* ait été traité conformément aux lois de la formation populaire. Ex.:

Campaniola > *Champigneulle* (Ardennes).
Vineolae > *Vigneulles* (Meuse).

La plupart ont conservé *o.* Nous en citons comme exemples:

Ecclesiolae > *Glisolles* (Eure).
Favariolae > *Faverolles* (Eure, Aisne, Côte d'Or, Eure-et-Loir, Indre, Marne, Haute-Marne, Orne, Somme, etc.).
Apiariolae > *Acherolles* (Eure-et-Loir).
Nogerolae > *Norolles* (Calvados).

[1] *Gramm. des langues rom.* I, p. 190.
[2] Suchier, Gr. Grundriss der rom. Philologie, p. 603.
[3] *Gramm. des langues rom.* I, pp. 197 et 198.
[4] Gr. Zeitschr. XX, p. 1 ss.

Matriolae > *Marolles* (Seine-et-Marne, Aube, Calvados, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Marne, Oise, Sarthe, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, etc.).
Campanolae > *Champagnolles* (Jura).
Juncariolae > *Joncherolles* (Haute-Vienne).
Linariolae > *Lignerolles* (Allier, Côte d'Or, Indre, Eure, Orne etc.).
Ciconiolis > *Sognolles* (Seine-et-Marne).

On a fait l'observation que dans quelques vieux manuscrits, *ǫ* devant certaines consonnes, entre autres devant *l*, a une tendance à se maintenir intact, en particulier dans les mots paroxytons[1], et M. Fœrster a fait à peu près la même remarque a l'égard de l'*o* fermé[2]. Mais il est fort probable que dans l'un et l'autre de ces cas, on n'a affaire qu'à une habitude d'orthographe[3]; la notation arbitraire dans les anciens documents semble fortifier cette opinion, et les patois modernes ne paraissent pas connaître le phénomène en question. M. Cohn a essayé[4] d'expliquer le recul d'accent dans *-íolus -iólus* en attribuant à *l* une prononciation fortement intensive; ainsi le déplacement de l'accent dans le suffixe *-iolus* serait de même nature que celui qu'on a vu se faire dans *integer, tenebrae,* etc. Or, on peut se demander si cette intensité de *l* n'a pas formé entrave. M. Cohn dit que non, et nous sommes d'accord avec lui; car comment expliquerait-on dans ces conditions les nombreux cas où l'*o* du suffixe *-iolus* s'est diphtongué? — D'ailleurs, il est

---

[1] Suchier. *Aucassin et Nicolete,* Paderborn 1881, p. 59; Örtenblad, *Etude sur les voyelles labiales toniques du latin dans le vieux français,* p. 39.

[2] *Cliges,* p. LVIII; Suchier, *Gr. Grundriss der rom. Philologie,* p. 601.

[3] Örtenblad, *Etude* etc., p. 40; Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, p. 139.

[4] *Die Suffixwandlungen im Vulgärlat. und im vorlitter. Französich,* pp. 212 et 248.

presque superflu de dire que l'hypothèse d'après laquelle la prononciation d'*l* aurait eu un surcroît d'intensité, est absolument sans fondement; le passage de *-ela* à *-ella* doit s'expliquer autrement, aussi bien que celui de *-iolus* à *-iólus*[1]. — Enfin le traitement populaire du phonème *-ola* n'est pas douteux: *Meule (< mola), veule (< vola), Septmeules (< septem molae,* dans le *Doomesday-Book: septmueles)* en portent témoignage.

D'un autre côté, les noms de lieux dont nous nous occupons ici se dénoncent par plusieurs traits comme appartenant à la catégorie très connue des mots qui se terminent en *-ol -ole,* suffixe qui remonte directement au latin ou bien à l'italien, à l'espagnol, etc., et qui s'est introduit en français à une époque relativement récente. Les principaux traits qui caractérisent cette classe, et qui se retrouvent aussi dans les noms de lieux en *-ole -olle,* sont: 1° l'absence de diphtongaison de la voyelle tonique; 2° l'enchaînement fréquent des deux suffixes *-ariu* et *-olu -ola (-erol -erolle);* 3° l'adaptation fréquente du suffixe *-ole* à des radicaux français[2]. — Il n'y a donc pas de doute: nous sommes en face d'une classe relativement récente de noms de lieux; cet avis n'est contredit ni par les noms que nous avons cités au paragraphe précédent, tous ces noms indiquant par leur formation et leur sens une date fort ancienne, ni par des faits historiques, les plus anciennes formes de ces noms ne datant que du VII[e] et du VIII[e] siècle.

Remarque. M. B. Bianchi a réuni[3] pour la Toscane bien des noms de lieux composés, dans lesquels

---

[1] Cf. Schwan, *Zeitschr. f. rom. Sprache und Litteratur* XIII, p. 201.

[2] A. Darmesteter, *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française,* Paris 1877, p. 191; Mirrisch, *Geschichte des suffixes -olus,* etc., p. 16 ss.

[3] *Archivio Glottologico Italiano* IX, p. 365.

entre le mot *aula* comme second élément: *Bignola (< Albinii aula), Marola (< Marii aula), Marignola (< Marinii aula),* etc. Comme on le voit, on a ici affaire à des juxtaposés, dont le premier terme est un nom de personne, indiquant le propriétaire, et le second un nom commun, indiquant la propriété. Les noms de lieux français en *-olles* sont d'une tout autre construction, et le mot *aula* n'y aurait aucun sens.

§ 16. *-ocu.*

Pour ce qui est du traitement de la gutturale et de la finale du phonème *-ocu,* voir au § 21. Le mot *locu* entre dans la presque totalité des noms qui se rangent dans cette catégorie, et ce mot est un élément trop reconnaissable pour ne pas être exposé à subir l'influence littéraire[1]. Nous nous bornerons à donner quelques exemples:

Sedelocum > *Saulieu* (Côte d'Or).
Ferrocum > *Ferreux* (Aube).

Citons encore: *Méraulieu* (Aisne); *Neuflieux* (ibid.); *Le Doulieu* (Nord); *Marlieu* (Aisne); *Beaulieu* (Calvados, Côte d'Or, etc.); *Noirleu* (Marne, Deux-Sèvres).

§ 17. *-oca.*

Les opinions divergent un peu sur la manière dont le *c* a été traité dans le phonème *-oca.* A. Darmesteter pense que, si la voyelle qui précède *-ca* est *o* ou *u, c* tombe sans laisser de traces[2]; cette opinion se retrouve en général dans les exposés de la phonétiqne

[1] Voir § 5.
[2] *Romania* III, p. 182.

française. Par contre, M. M. WALDNER[1] et SCHWAN[2] prétendent que dans *óca* et *ocá*, *c* est devenu *i;* M. MEYER-LÜBKE est du même avis pour *óca*[3], mais pour *ocá*, il pense que *c* est tombé[4]. Quant à des exemples tels que *charrue, laitue*, etc. on les explique en admettant qu'*i* se serait fondu dans son homorganique *ü*[5], ou bien que le suffixe *-uta* aurait remplacé *-uca*[6].

Ces tentatives d'explication de l'absence de l'*i* dans *charrue*, etc. ne nous semblent pas convaincantes: dans un cas on se demande pourquoi dans *truie, fruit* etc. l'*i* ne se serait pas fondu aussi dans *ü*, et dans l'autre, il est difficile de dire pourquoi ce changement de suffixe ne se serait produit que dans la France du Nord. En outre, on ne comprend pas comment M. MEYER-LÜBKE a pu établir une différence entre le traitement du *c* protonique et celui du *c* posttonique; c'est qu'en règle générale, les consonnes simples ont été traitées de la même manière devant et après l'accent, excepté dans les quelques cas où la loi des voyelles finales a fait sentir son influence. L'*i* qui se trouve dans *oie (auca)*, ne prouve pas qu'un *i* se soit développé dans le phonème *-óca*, l'*i* de ce mot étant le résultat d'un phénomène d'analogie, comme le prouvent es formes *oe, oue* et *Pidou*, nom de personne, dans lequel entrent *pectus* et *auca*.

Les exemples que nous fournissent les noms de lieux prouvent l'exactitude de l'opinion de DARMESTETER:

[1] *Quellen des parasitischen i*, etc. p. 8.
[2] *Gramm. des Altfranz.*, Leipzig 1893, pp. 73 et 74.
[3] *Gramm. des langues rom.* I, p. 391.
[4] Ibid. p. 398.
[5] Waldner, *Quellen des parasit. i*, p. 8. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, p. 391.
[6] Schwan, *Gramm. des Altfranz.*, p. 38.

Durocas = *Dreux* (Eure-et-Loir).
Bajocas = *Bayeux* (Calvados).
Eburocas = *Evreux* (Eure).
Viducas = *Vieux* (Calvados).

Pour ce dernier exemple, la graphie *u* des textes latins semble indiquer un *o* fermé: à cela vient s'ajouter que *Vidu* était un thème en *-u* (cf. le radical allemand *Witu*). Il n'en est pas moins vraisemblable que le point de départ est *ǫ*, dû à l'analogie des thèmes en *-o*[1].

b) en syllabe fermée.

§ 18. *ǫ* entravé a donné *o*. Ex.:

Portus > *Port-le-Grand* (Somme).
" > *Port-Villez* (Seine-et-Oise).
Simportus > *Seine-port* (Seine-et-Marne).
Causostis > *Chausot* (Marne).
Cosla > *Cole* (ibid.).
Dorna > *Dornes* (Niévre).
Lanoscla > *La Nocle* (ibid.).
Corna > *Cornes* (ibid.).
Locca > *Loches* (ibid.).
Portus > *Port-sur-Saône* (Jura).
Morgæ > *Morges* (ibid.).
Noiordum > *Niort* (Deux-Sèvres).
Valle Torta > *Vautorte* (Mayenne).
Monti forti > *Monfort* (Eure).
Camborte > *Chambord* (Loir-et-Cher).

Chambourg (Indre-et-Loire), remontant à *Camborte* (**Camboritum)*, a été influencé par les noms de lieux

[1] Cf. Suchier *Altfr. Gramm.* I, p. 58.

en -*bourg* (< *burgus*). Il est évident qu'ici on a affaire à une étymologie populaire; et il en est probablement de même pour *Bonnard* (Yonne) < *Bonortus*[1]; dans la première partie de ce mot on a cru voir l'adjectif *bon* et, d'après le dérivé *bonard*, on a malicieusement changé *Bonort* en *Bonnard*.

[1] Voir *Dict. topogr. du dép. de l'Yonne*, p. 680: *Bonortus* (680); *Bonort* (1145, 1452); *Bonnart* (1561).

C. *U* long.

§ 19. *U* long a donné *ü* (français). Ex.:

Luthra > *Lure* (Jura).
Salmurum > *Saumur* (Maine-et-Loire).
Vallisclusa > *Vaucluse* (Ain).
Sinemurum > *Semur* (Côte-d'Or).
Virtudis > *Vertus* (Marne).
Monsacutus > *Montaigu* (Aisne).

Eure, provenant d'*Atura,* montre, en ce qui concerne la voyelle tonique, la même particularité que *feu, jeune, heur.* De quelque manière qu'on explique ces mots[1], *Eure* semble devoir le son *œ* à l'orthographe: des personnes à qui la véritable prononciation de ce nom était inconnue, adoptèrent, pour l'*eu* d'*Eure,* la même prononciation que celle à laquelle elles étaient habituées en général pour cette notation.

Après avoir acquis ainsi droit de cité dans la langue littéraire, cette prononciation ne tardera pas à supplanter la prononciation locale *Ure,* dont se ser-

[1] Cf. P. A. Geijer, *Stud. i fr. linguistik,* pp. 20 et 21; Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, pp. 78, 79, 80 et 84. Eggert, *Gr. Zeitschr.* XIII, p. 380. Suchier, *Gr. Grundriss* I, p. 587.

vent encore souvent les gens du pays [1]. Du reste, il semble n'y avoir que peu de temps qu'on s'est mis à prononcer *Eure* avec *œ,* puisque Voltaire faisait encore rimer ce mot avec *nature* et *structure* [2].

Montheu > *Mons acutus* (Meurthe) et *Angleur* < *Angledura* (Belgique) montrent, quant à la voyelle tonique, la même particularité que le mot *Eure;* cependant, il est possible que, pour ces noms, nous ayons affaire à un développement dialectal [3].

[1] *Dict. topogr. du dép. de l'Eure,* pp. 79 et 80; Burgass, *Darstellung des Dial. im XIII Scl. in den Dep. Seine-Inférieure und Eure,* p. 14.

[2] *La Henriade, VIII et XI.,* Cf. Nyrop (*Gramm. hist.,* p. 163) qui s'est mépris sur la prononciation originaire du nom Eure.

[3] Voir Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, pp. 78, 81.

D. au.

§ 20. *au* a donné *o,* parfois noté *au (oo).*

Portus Maurus > *Portmort* (Eure).
Pausae > *Poses* (ibid.).
Fossa Maura > *Fossemore* (Yonne).
Lausa > *Looze* (ibid.).
Ausa > *Chapelle d'Ose* (Aube).
Clausum > *Le Clos* (ibid.).
Vallis Maurus > *Vaumort.*
Sancti Petri de Thesauri > *Saint-Pierre du Trésor.*
Sancta Maura > *Sainte-Maure* (Indre-et-Loire).
Naudum > *Saint-Loup de Naud.*

* * *

Nemausum > *Nemours* (Seine-et-Marne).
Lemausum > *Limeux* (Somme, Cher).
" > *Limours* (Seine-et-Oise).
" > *Limoux* (Nièvre, Aude).

On sait que dans certaines régions de l'Ouest *au* a passé à *ou*[1]. Au XVI[e] siècle, voire même à une époque encore plus reculée, la même prononciation

[1] Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, p. 253; Gœrlich, *Nordwestl. Dial.*, pp. 57 et 58; *Die südwestl. Dial.*, p. 70.

est attestée pour Paris[1], et on en trouve aussi des traces ailleurs[2]. Qu'on ait affaire à un changement de son, et non à une simple graphie, cela ressort tant de rimes comme *chouse* : *épouse; jalouse* : *chouse*[3], que des témoignages des grammairiens, qui blâment une prononciation telle que *chouse, cheuse.*

Cependant, la nature de ce courant de prononciation n'est pas très claire. Il n'y a qu'un nombre assez restreint de mots qui en aient été atteints, et encore seulement pour quelque temps dans la langue littéraire: ce fait semble témoigner d'une influence étrangère, qui est ici certainement celle de l'Ouest. Dans *cheuse* nous ne pouvons voir qu'une francisation: la répartition d'*œ* et d'*ou* issus de l'*ǫ* libre, avait fait d'*œ* une marque caractéristique du français proprement dit, par laquelle un habitant du domaine d'*ou,* quand il voulait parler élégamment, pouvait facilement remplacer un *ou* quelconque. Vu le rôle insignifiant qu'a joué le phénomène en question, il n'est pas du tout probable qu'ici nous ayons affaire à lui.

Quoique les deux dénominations dont nous nous occupons ne se montrent dans les documents qu'à une époque assez récente, il n'y a pas à douter de leur origine gauloise. Or, on sait avec assez de certitude que, dans le vieux brittonique, la diphtongue *au* était passée à *ọ̄,* déjà vers le IIe siècle[4]. Comme le celtique insulaire et le celtique continental nous offrent des vocabulaires de nature et de sons identiques[5],

[1] Metzke, *Der dial. von Ile de France,* p. 29; Röhr, *Der Vokalismus des Franzischen,* p. 9.

[2] Gœrlich, *Der burgund. Dial.,* p. 101.

[3] Metzke, ibid., p. 26.

[4] Loth, *Les mots lat. dans les langues brittoniques,* p. 67.

[5] Cf. Loth, *Chrestomathie Bretonne,* p. 32.

la diphtongue *au* du vieux celtique a dû présenter le même phénomène sur le continent : il n'y a guère lieu d'en douter. Le point de départ des dénominations dont il s'agit ne serait donc plus Nemausum, Limausum, mais *Nemōsum, Lemōsum,* ce qui lève toute difficulté.

E. Noms de lieux formés à l'aide du suffixe-avus.

§ 21. Les noms de lieux en -*avus* se rattachent, bien entendu, à l'intéressante série des mots qui, par suite d'une chute de consonne, ont conservé leur finale. On nous excusera de donner ici quelques indications sommaires sur le traitement qu'ont subi, dans cette catégorie de mots, la consonne qui précède la voyelle finale, et cette voyelle elle-même. Nous laisserons de côté nombre d'hypothèses sur ces questions[1] et nous suivrons en général M. Meyer-Lübke[2].

Si l'on veut bien comprendre le développement phonétique des mots dont il s'agit ici, il faudra porter son attention avant tout sur trois phases de leur vie: sur celle du latin, sur celle de l'époque des lois relatives aux finales, et sur celle qui se retrouve dans le français. Ainsi on arrive à avoir:

clavu	*clau*	*clou*
capu	*cavu*	*chef*
fagu	*fau*	*fou*

[1] Voir Mackel, *Die german. Elemente in der franz. und provenz. Spr.* (Franz. Stud. VI, 9), p. 120 ss.

[2] *Labialisierung von Gutturalen im Nordfranz.*, Gr. Zeitschr. XI, p. 538 ss.; *Gramm. des langues rom.* I, pp. 392 et 393.

lacu	*lazu*	*lai*
lupu	*lọu*	*leu*
locu	*lǫu*	*lieu*
traucu	*trou*	*trou*
grecu	*grẹu*	*grieu*

Il est superflu de dire que les formes indiquées comme appertenant à l'époque des lois relatives aux finales n'ont qu'une valeur hypothétique; elles sont pourtant justifiées par les résultats finals et, pour quelques-unes, elles sont appuyées par des graphies telles que *flaus*[1], *rius*[1], *nous*[2], *Auste*[3] etc., relevées dans des documents latins d'une date assez reculée.

Il ressort des quatre premiers exemples que nous venons de citer, que, quand elles étaient précédées d'*a*, les consonnes labiales et gutturales sonores étaient déjà tombées, à l'époque de la loi relative aux finales, chute qui sauva *u*, mais que, dans la même position et à la même époque, les consonnes labiales et gutturales sourdes, opposant plus de résistance à la force destructive d'*u*, n'étaient arrivées qu'à la spirante; alors l'*u* tomba, et les consonnes devenues finales ont donné *i* et *f*. Ce qui a amené la différence entre le résultat de *clavu* et celui de *capu*, le résultat de *fagu* et celui de *lacu*, c'est avant tout l'intervention de la loi relative aux finales.

Si les gutturales et les labiales sont précédées d'une autre voyelle qu'*a*, elles sont déjà tombées, indépendamment de leur qualité, à l'époque de la loi relative aux finales.

[1] *Die Appendix Probi*, von Karl Ullmann, Rom. Forsch. VII, p. 201.
[2] Schuchhardt, *Vocalism. des Vulgärlat.* III, p. 300.
[3] Ibid. II, p. 313.

Quant aux résultats qu'a donnés en vieux français le mot *clavu*, il y a à distinguer trois variations dialectales: *clou*, *clo* et *clau* *(cleu)*[1]. Nous sommes d'avis qu'on ne risque pas de se tromper en admettant comme point de départ de ces trois variations *clou*, sorti de *clau*, *a* s'étant obscurci en *o* sous l'influence de la labiale suivante.

Il est très probable que dans les régions septentrionales de la Picardie et en wallon, où l'on rencontre *au* à côté d'*eu*, le prédécesseur de cet *au* a été *ou*; *pau* (< *paucu*), *trau* (< *traucu*), *paut* (<*potuit*) etc., font pencher vers cette opinion[2]. Dans les contrées où l'ou trouve *au*, on trouve aussi *eu*, et il est vraisemblable que le dernier est sorti du premier par un effet de dissimilation. Nous retrouvons cette manière de voir chez M. Suchier[3] et même chez M. Neumann[4] qui, cependant, en parle avec beaucoup de réserve. D'ailleurs l'opinion est corroborée par le développement de diverses diphtongues françaises.

Remarque. On a aussi proposé d'autres théories sur le passage d'*au* à *eu*. Selon M. Neumann[5], *cleu* pourrait être une confusion de deux formes, dont l'une, *clef*, serait due à *clavu* devant une initiale consonnantique et dont l'autre, *clau* *(clou)*, remonterait à *clavu* devant une initiale vocalique. Contre cette hypothèse on peut faire valoir qu'il est fort douteux que *clavu* ait évolué différemment devant une initiale vocalique et devant une initiale consonnantique, que les doublets auxquels on aurait eu le droit de s'attendre

[1] Schwan, Gr. Zeitschr. XII, p. 211.
[2] Ibid. II, p. 266.
[3] Ibid. II, p. 299.
[4] Ibid. VIII, p. 307.
[5] Ibid. VIII, p. 398.

font défaut, la forme normande *blef* ne prouvant rien, parce qu'elle peut être refaite sur le féminin *bleve,* et que la restriction au picard et au wallon reste inexpliquée. Schwan[1] est d'avis que le passage d' *au* à *eu* se serait effectué à la même époque que celle où l'*a* tonique libre a passé à *e,* et pour prouver que le changement des deux *a* serait de même nature, il allègue *Angieu* et *Poitieu,* qu'on trouve à côté d'*Angeu* et de *Poiteu* (<*Pictavu* et *Andegavu*) en picard. Mais on se demande avec raison si l'*a* de l'*au* en question est d'une date assez reculée pour avoir pu participer au changement qu'a subi l'*a* tonique libre. L'*i* dont parle Schwan n'est pas concluant, car il n'est pas nécessairement dû à la loi Bartsch; pour ce qui est de l'*i* dans *Angieu,* on a peut-être affaire à une simple graphie; du reste, l'*i* a pu être emprunté à *Peitie(r)s* et *Angie(r)s (< Pictavis, Andegavis),* ou bien il est dû à la fluctuation entre *-ieu* et *-eu* qu'on a observée dans l'ancien picard[2].

Clo, dû à une réduction d'*ou* à *o,* est un trait dialectal, propre au champenois[3], et ne se retrouve que fort rarement dans les vieux textes du Centre.

Quant à la forme *clou,* MM. Neumann[4] et Schwan[5] sont d'avis qu'elle a été influencée par *clouer, clouage,* etc., mais cela, pour des raisons différentes: en effet, le premier conteste à *cleu* sa nature dialectale, et le dernier, ne distinguant pas rigoureusement l'*au* primaire et l'*au* sorti de *-avu,* considère *clo* comme appartenant aussi au Centre.

[1] Gr. Zeitschr. XII, p. 212.
[2] Foerster, ibid. XIII, p. 545.
[3] Foerster, *Cliges*, p. LVII.
[4] Gr. Zeitschr. VIII, p. 389.
[5] Ibid. XII, p. 211.

Le suffixe *avus* (*fagus*, etc.) se présente dans les noms de lieux comme:

1) *eu* en picard. Ex.:

Edremau > *Envermeu* (Seine-Inférieure).
Viminaus > *Mons-en-Vimeux* (Somme).
" > *Méricourt-en-Vimeux* (ibid.).
Augum[1] > *Eu* (Seine-Inférieure).
Brimou[2] > *Brimeux* (Pas-de-Calais).
Barlous[3] > *Barleux* (Somme).
Haslous[3] > *Arleux*.

2) *ou* à l'Ouest, au Centre et à l'Est:

Pictavum > *Poitou*.
Andegavum > *Anjou*.
Ambiliavus > *Ambillou* (Maine-et-Loire).
Andiliavus > *Andillou* (Eure-et-Loir).
Islavus > *Ilou* (ibid.).
Vertavus > *Vertou* (Loire-Inférieure).
Berraus > *Barrou* (Indre-et-Loire).
Vernadus[3] > *Vernou* (ibid.).
Bizau > *Bizou* (Orne).
Baliavus > *Baillou* (Loir-et-Cher).
Aturavus > *Arrou* (Saône-et-Loire).
Merlaus > *Merlou* (ibid.).

[1] La forme *Augum* est citée d'après Joanne (*Dict. Géograph.*). Dans le *Doomesday-Book* on trouve *Ou, Ow, Ouu, Hou, Eo.* Benoît (*Chron. des ducs de Norm.*, v. 33 315—16) fait rimer *Ou* avec *pou,* et Wace (*Rom. de Rou,* v. 1861—62) *Taillou* avec *Ou,* ce qui met hors de doute que le mot appartienne au groupe de phonèmes dont il est question dans ce §. Loth (*Chrestomathie Bretonne,* p. 129) fait remonter ce mot au radical *avi*; cf. *Avicanti.*

[2] La forme *Brimou*, dans le *Doomesday-Book,* fait croire que le nom doit figurer ici.

[3] Il est incertain que l'*eu* de ces noms remonte à *-avu*. Pour le dernier, je l'ai noté au cours de M. Longnon.

Amerlaus > *Amberloup* (Belgique).
Domnaus > *Deuxnouds* (Meuse).
Vernadus > *Vernou* (Loir-et-Cher).
" > *Vernou* (Seine-et-Marme).
Tellaus > *Tellou* (Seine-Inférieure).
Vernadus > *Vernoux* (Ain).
Fagus > *Foug* (Meurthe-et-Moselle).
" > *Faou* (Finisterre).
Uxelaus > *Uxeloup* (Nièvre).
Bellus fagus > *Beaufour* (Calvados).
Tortu fagu > *Torfou* (Anjou).
" > *Torfou* (diocèse de Paris).
Andavum > *Andou.*
Amaus > *Amous.*
Calaus > *Chalô-Saint-Mars* (Seine-et-Oise).
" > *Chalou-Molineux* (ibid.).
Bassaus > *Bassou* (Yonne).
Pagus Aleti > *Pou-Alet* (Bretagne).
Pagus Daudour > *Poudouvre* (ibid.).

3) *o (au)* dans un territoire dont la partie principale est la Champagne:

Merlaus > *Merlaut* (Marne).
Wasnaus > *Vanault* (ibid.).
Fagus > *Faux* (ibid.).
Veravus > *Vraux* (ibid.).
Latofao > *Laffaux* (Aisne).
Andulavus > *Anderlot* (Nièvre).
Calaus > *Chalaux* (ibid.).

La répartition dialectale des résultats qu'ont donnés les noms de lieux en *-avus* exige donc que l'on considère, avec SCHWAN[1], *peu* et *bleu* comme des em-

[1] Cf. Gr. Zeitschr. XII. p. 211.

prunts picards et que, contrairement à l'opinion de M. NEUMANN et à celle de SCHWAN, on regarde *clou* et *trou* comme conformes aux lois phonétiques du Centre. Cette observation rend superflue, quant à ces mots, toute supposition d'influence, non seulement des dialectes occidentaux, mais aussi de leur dérivés.

II. Voyelles suivies d'une nasale.

A. ǫ et ọ + nasale.

§ 22. *o ouvert aussi bien que fermé, libre aussi bien qu'entravé + nasale.* A part les noms de lieux en *-o-magus* et quelques autres exemples isolés qui demandent une étude spéciale, les dénominations, extrêmement nombreuses, qui se rangent sous cette rubrique n'offrent, en général, rien de remarquable. On trouve *-on, -onne,* etc. Ex.:

Castellione > *Châtillon* (Marne).
Perrona > *Péronne* (Somme).
Cumbi > *Combs-la-Ville* (Seine-et-Marne).
Coms > *Bourg-des-Comptes* (Ille-et-Vilaine).

Teone > *Thiant* (Nord).
Leimone > *Leymen* (Alsace-Lorraine).
Vinone > *Guignen* (Ille-et-Vilaine).

Le traitement qu'a subi la voyelle tonique de ces trois mots pourrait nous surprendre. Cependant l'explication du cas ne soulève pas de difficultés.

Tous les trois sont des noms de personne d'origine tudesque[1]. Dans la nomenclature topographique de la France il y a, comme on le sait, toute une couche de mots composés de formation germanique, dont le premier terme est un nom de personne au génitif désignant le propriétaire, le second, un substantif désignant une localité. Par suite d'une union étroite, les deux termes formaient souvent un tout, dont les sons subissaient les mêmes altérations phonétiques que ceux d'un mot simple. Ainsi *Attonis curtis* a donné *Tancourt* (Aisne); *Ablonis curtis, Ablancourt* (Marne); *Bosonis curtis, Bousancourt* (Haute-Marne); *Ledonis curtis, Liancourt* (Oise); *Wasconis vallis, Garsanval* (Seine-et-Oise); *Vodonis Mans, Vaudémont* (Meurthe-et-Moselle), etc.: en qualité de voyelle médiale atone, *o* a passé à *e*, et puis, par l'effet de la nasalisation, à *a*. *Thiant, Leymen* et *Guignen*[2], formes qui originairement n'ont pas pu à elles seules constituer des noms de lieux, doivent la qualité de leurs voyelles à des combinaisons semblables; dans le cours des temps, le terme qui désignait la localité, a disparu, celui qui désignait le propriétaire est seul resté; on trouve beaucoup de cas de ce genre, et c'est en vertu d'un phénomène à peu près analogue que Paris a succédé à Lutèce.

§ 23. Noms de lieux en *-o-magus*.

Les noms qui figureront ici sont des composés gaulois. L'accent s'est fixé sur la dernière syllabe du premier terme; le second terme est *magus*. C'est donc du phonème *-ómagus* que nous avons à nous occuper. Par suite d'un phénomène de même nature

[1] Voir Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch* (Nordhausen 1856) I, pp. 841, 1158 et 1816.

que celui dont nous avons parlé au § 21, le *g* a disparu devant l'*u* de très bonne heure. La notation *-omaus*, qu'on trouve parfois dans les textes latins du moyen âge[1], nous montre la marche qu'a suivie *-omagus* pour arriver à *-omus*, qui est la terminaison ordinaire des noms appartenant à cette catégorie. Quant au résultat moderne, *-omu* se présente changé en:

a) -on. Ex.:

Charentomagus > *Charenton* (Seine, Cher).
Cregadomum > *Craon* (Mayenne).
Tornomagus > *Tournon* (Ille-et-Vilaine).
Claudiomagus > *Clion* (Indre).
Argentomum > *Argenton-sur-Creuse* (Indre).
Turnomagus > *Tournon* (Indre-et-Loire).
Iciomagus > *Usson* (Loire).
Tacomum > *Tancon* (Saône-et-Loire).
Noviomagus > *Noyon* (Maine-et-Loire, Allier).
Cassinomagus > *Chassenon* (Charente).
Sanomum > *Cenon* (Vienne).
Noviomagus > *Nyon* (Drôme).
Ratomagus > *Pondron* (Oise).
Tournomagus > *Tournon* (Ardennes).
Mosomagus > *Mouzon* (ibid.).
Noviomagus > *Novion* (ibid.).
Noviomagus > *Nouvion* (Somme, Aisne).
Dulcomum > *Doulcon* (Meuse).
Noviomagus > *Nijon* (Vosges).

b) -an, -en. Ex.:

Rotomus > *Rouen* (Seine-Inférieure).
Cadomus > *Caen* (Calvados).
Karentomum > *Carentan* (Manche).
Argentomum > *Argentan* (Orne).

[1] Cf. *Revue celtique*, XVIII, p. 108. H. d'Arbois de Jubainville, *Les noms gaulois chez César et Hirtius*, p. 168.

Noviomum > *Noyen-sur-Sarthe* (Sarthe).
Riomum > *Rians* (Cher).
Cisomagus > *Ciran-la-Latte* (Indre-et-Loire).
Mantalomagus > *Manthelan* (ibid.).
Bournomum > *Bournand* (Vienne).
Rotomagus > *Pont-de-Ruan* (Indre-et-Loire).
Brionnum > *Briant* (Saône-et-Loire).
Laugromus > *Loren* (Yonne).
Senomum > *Senan* (ibid.).
Noviomum > *Noyen* (Seine-et-Marne).

Les exemples du groupe *a* ne donnent lieu à aucune remarque sur le traitement de la voyelle tonique; mais il est bien difficile d'expliquer le résultat que nous offre cette voyelle dans les exemples du groupe *b*.

Il y a déjà longtemps que ce groupe attire l'attention des romanistes, et on a tenté d'en expliquer des cas isolés.

A propos des rimes *huem* : *Ruem*, *Caem* : *huem* M. Förster a dit que *Ruem* aurait dû en toute rigueur s'écrire *Ro-uem*[1]. Il semble donc être d'avis qu'on doit *-em* à la diphtongaison d'*o*. Cette opinion est partagée par E. Schwan, comme on peut le voir dans la critique qu'il a faite de la thèse de M. Karl Huber[2]: *Über die Sprache des Roman du Mont-Saint-Michel*[3]. Dans ce travail[4], M. Huber touche en passant aux noms *Rouen* et *Caen* et trouve qu'on ne peut faire des mots *Rotomagus* ou *Rodomus* l'étymologie de *Rouen*: le premier, parce qu'on ne s'explique pas la disparition du suffixe *-agus*, le second parce qu'une voyelle

[1] *Romanische Studien*, III, p. 176.
[2] *Gr. Zeitschr*. X, p. 615.
[3] Braunschweig 1886.
[4] P. 63.

protonique en hiatus ne tombe pas au XII[e] siècle. Il voit dans le mot *Cathim,* qu'on rencontre dans un texte de 1026, l'étymologie de *Caen,* et propose pour *Rouen* une origine semblable, voulant faire venir ce mot d'une forme **Rodim.* E. Schwan fait observer qu'il ne s'agit pas de la disparition d'une voyelle protonique en hiatus, *Rouen* étant dissyllabique, mais que c'est l'*u* de la diphtongue *ue* qui est tombé sous l'influence de la labiale précédente. Pour le mot *Rouen,* rien à faire valoir contre l'opinion de Schwan; mais que dire de tous les cas où *-omu* n'est pas précédé d'une labiale? Contre M. Huber il suffit de remarquer que le vocabulaire que le vieux celtique nous a légué et les formes que nous fournissent les documents latins du moyen âge, ne laissent planer que très peu de doute sur les étymologies de *Rouen* et de *Caen.*

Un jour, M. Gaston Paris a voulu voir dans les noms en *-en* (*-an*) le résultat d'une variation dialectale[1]; une autre fois, il fait appel à la diphtongaison d'*o*[2]. Nous nous bornons à remarquer que celui qui veut voir dans le passage de *-omagus* à *-en* (*-an*) un trait dialectal, se heurtera à bien des difficultés, vu que le phénomène en question a une vaste extension, que les formes en *-on* et les formes en *-en* (*-an*) apparaissent dans les mêmes régions et que la langue ordinaire ne paraît pas connaître, pour la syllabe tonique, une transformation phonétique de ce genre.

M. Suchier explique *Rouen, Caen* et *Argentan* par une réduction de *ue* à *e*[3]. On peut se demander si *Argentuen,* par ex., n'aurait pas dû donner *Argenteun*[4].

[1] *Romania* XIX, p. 582.
[2] *Romania* XXIV, p. 682.
[3] Suchier, *Altfranzösische Grammatik,* I, p. 74.
[4] Cf. *Romania* XXVII, p. 301, note 2.

M. Charles Joret [1], enfin, parle d'un affaiblissement de *-om* en *-em* ou *-en*, analogue à celui que l'on rencontre dans *mon, men, man: man père*, mais il oublie que, dans un cas, *on* est accentué et, dans l'autre, atone.

Nous avons essayé de réunir ici les opinions les plus marquantes qui aient été émises sur la matière, ou plutôt sur une petite partie de la matière dont nous nous occupons. Il est facile de voir qu'elles donnent toutes plus ou moins prise à la critique. Comme nous croyons qu'aucune de ces voies ne peut conduire à une solution qui s'impose, nous sommes amené à entrer dans une nouvelle.

Parmi les localités dont les noms ont été cités dans le groupe *b*, c'est Rouen et Caen qui ont joué au moyen âge le plus grand rôle politique; c'est pourquoi ce sont ces noms-là qui se rencontrent le plus souvent dans les vieux documents.

Nous choisirons donc ces noms pour notre démonstration. Commençons par donner quelques anciennes formes qui nous intéressent:

Cadon [2] (1015), *Cathim* (1026) [2], *Cadun* [2] (avant 1037) [2], *Cadum* (1040) [3]; dans le *Doomesday-book* de 1086 nous trouvons *Cada, Cadam, Cadom, Cadomi, Cadomis, Cadomo* [4]; *Cahem* (1095) [5], *Caem* (Wace) [5], *Caam* [5] (1160), *Canz* [6] (XII[e] siècle), *Caon* (1377) [6]; *Rotum* [7], *Rothum* [7], *Ruem* (Wace) [7], *Ruam* [7], *Ruan* [7]; des formes en *-on* exis-

[1] Charles Joret, *Caen et Rouen* (Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XVII), p. 8.

[2] L'abbé *de La Roc*, *Essais historiques sur la ville de Caen et sur son arrondissement,* Caen 1820, 2 v., t. I, p. 2.

[3] *Dict. Topogr. du départ. du Calvados*, p. 50.

[4] Cf. F. Hildebrand, *Über das französische Sprachelement im Liber censualis Wilhelms I von England*, Gr. Zeitschr. VIII, p. 332.

[5] Charles Joret, *Caen et Rouen*, p. 12.

[6] *Dict. Topogr. du dép. du Calvados*, p. 50.

[7] Voir Charles Joret, *Caen et Rouen*, p. 8.

taient même au XII[e] siècle, si l'on en juge par la rime *Ruon: Huon,* que M. Andresen a reconstituée heureusement pour *Ruen: Huen*[1]. Les formes citées n'ont guère besoin de commentaire: pour *Cathim* on doit lire *Cathem, i* à la place d'*e* étant une notation très commune dans les textes latins du moyen âge. Les formes tirées du *Doomesday-book* présentent un réel intérêt: la langue de ce grand cadastre n'est souvent qu'une latinisation très transparente de formes populaires, de sorte qu'elle nous montre bien quel était le français et surtout le normand de la dernière moitié du XI[e] siècle; donc, on est en droit de conclure qu'à cette époque le nom de la ville de Caen avait deux prononciations: l'une, avec *o* dans la dernière syllabe, l'autre, avec un *a* ou plus probablement avec un *e*, que le scribe a rendu en latin par *a*. Nous voyons donc que de doubles formes de ces mots ont existé très longtemps côte à côte. Il est évident qu'il n'y a qu'un de ces groupes qui soit d'ordre phonétique: à savoir, celui des formes en *-on.* Pour expliquer les formes en *-en,* il faut recourir à l'analogie; nous avons en effet déjà indiqué qu'il est invraisemblable que leur *e* ait pu résulter d'une diphtongue; les anciennes notations ne parlent pas en faveur de cette hypothèse; en outre il n'est pas sûr que nous ayons affaire à un *o* ouvert. Quant à *Cadomum,* dont les éléments sont relativement clairs, c'est l'*o fermé* qui s'impose, *catu* étant un thème en *-u*, (cf. le radical allemand *hadu*); avouons cependant que l'*ŭ* aurait pu passer à *ǫ* par l'analogie des thèmes en *-o,* passage qui ne paraît pas être sans exemples, ou bien encore sous l'influence de la labiale suivante.

[1] Voir Theodor Pohl, *Untersuchungen der Reime Maistre Wace's Roman de Rou et des Ducs de Normandie,* Rom. Forsch. II, p. 573.

Du moment que nous ne pouvons reconnaître la création des formes en *-en* comme phonétique, nous chercherons les facteurs dont elles pu subir l'influence. Les conjectures se portent aisément sur les dérivés, et la forme que ceux-ci ont revêtue ne fait que justifier ces conjectures. *Catomensis* et *Rotomensis* ont évolué en *Caëmeis*[1] et *Roëmeis*[2]; il est évident qu'avant la chute de la dentale on a eu *Cademeis, Rodemeis* (ce qui explique la forme *Cathim*). On remarquera que la protonique aurait dû tomber: cela est indéniable, mais le souvenir du primitif l'a sauvée. Les doubles formes qui existaient simultanément nous présentent donc le même phénomène que nous voyons, par ex., dans *chalonge* et *chalange*: c. à d. une forme d'ordre phonétique à côté d'une autre qui s'est façonnée sur *chalangier, chalangions,* etc.

Cependant ce n'est pas seulement dans les noms en *-omagus* qu'on a l'occasion d'observer ce phénomène. Nous l'avons déjà rencontré en traitant des noms de lieux en *-odurum* et nous le retrouvons dans d'autres cas.

Citons ici:

Brionna > *Brienne* (Saône-et-Loire).
Brione > *Brienne* (Aube).
Medunta > *Mante* (Seine-et-Oise).
Scarpona > { *Charpegne* / *Serpagne* } (Meurthe-et-Moselle).

Pour ce dernier exemple, le dérivé *Scarponensis* a donné *Serpenois*[3], forme qui a amené le changement

[1] *Roman de Rou,* p. p. Andresen, t. II, vers 11242, 11357.

[2] Voir *Chronique des Ducs de Normandie* par Benoît, p. p. F. Michel, vers 33194, 16590.

[3] *La guerre de Metz,* p. p. E. de Bouteiller, Strophe LXXXXIX, pp. 154 et 286. Cf. *Dict. Topogr. du dép. de la Meurthe,* p. 127.

de *Serponne* en *Serpenne;* mais d'où vient la mouillure d'*n*[1]? Cela peut être un trait dialectal[2], ou bien un produit analogique[3]: quand le suffixe *-ense* s'ajoutait à un radical en *-ia,* il arrivait souvent que l'*i* tombait sous l'influence des radicaux où cet *i* n'existait pas. C'est ainsi qu'on a eu, par ex., *Champenois, Boulenois.* Les primitifs, par contre, ont gardé la mouillure, ce qui a pu la faire apparaître dans d'autres primitifs dont les dérivés se terminaient en *ois* (< *ense*).

Remarque. Mayence (< *Moguntia,* Hesse) doit évidemment son évolution à des lois phonétiques germaniques; cf. ht-ell. *Maginza*[4].

[1] On trouve des formes dont la graphie ne marque pas la mouillure: p. ex. *Sarpannes* (1277), *Xarpenne* (1437). (*Dict. Topogr. du dép. de la Meurthe,* p. 127.)

[2] Cf. Gœrlich, *Der burgund. dial.*, p. 107.

[3] Cf. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours,* p. 146, n. 2.

[4] Noreen, *Abriss der ungerm. Lautlehre,* Strassburg 1894, pp. 16 et 17.

B. ū suivi d'une nasale.

§ 24. *u* + nasale a donné *un, une,* etc. Ex.:

Strum > *Etrun* (Nord).
Tunnes > *Thun* (ibid..)
Cruna > *la Crune* (Meuse).

§ 25. Dénominations qui remontent à *dunum* ou bien à des composés, dont *dunum* est le second terme.

-unum a évolué en:

a) *-un*. Ex.

Dunum > *Dun-le-Roi* (Saône-et-Loire, Cher).
" > *Le Bourg-Dun* (Seine-Inférieure).
" > *Dun* (Meuse, Nièvre).
" > *Dung* (Doubs).
Cusdunum > *Coudun* (Oise).
Casteldun > *Châteaudun* (Eure-et-Loir).
Liberodunum > *Liverdun* (Meurthe-et-Moselle).
Verodunum > *Verdun* (Meuse, Saône-et-Loire).
Melodunum > *Melun* (Seine-et-Marne).
Exuldunum > *Exoudun* (Deux-Sèvres).
" > *Issoudun* (Indre, Creuse).
Agedunum > *Ahun* (Creuse).
Magdunum > *Mehun-sur-Yèvre* (Cher).
" > *Meung-sur-Loire* (Loiret).

Augustodunum > *Autun* (Saône-et-Loire).
Uldunum > *Oudun* (Yonne).
Scadunum > *Achun* (Nièvre).
Caudunum > *Chaudun* (Aisne).
Eburodunum > *Yverdun* (Suisse).
Artiduno > *Arthun* (Loire).

b) *-on*. Ex.:

Noviodunum > *Nyon* (Suisse).
Sedunum > *Sion* (ibid.).
Brancedunum > *Brancion* (Saône-et-Loire).
Lugudunum > *Lyon* (Rhône).
„ > *Lion* (Loiret).
„ > *Laon*[1] (Aisne).
„ > *Laons* (Eure-et-Loir).
Cravedunum > *Gravon* (Seine-et-Marne).
Cregadunum > *Craon* (Mayenne).
Everdunum > *Averdon* (Loir-et-Cher).
Augustodunum > *Authon* (Eure-et-Loir).
Curtiodunum > *Courson* (Yonne).
Cambidunum > *Cambon* (Loire-Inférieure).
Modunum > *Meudon* (Seine-et-Oise).
Cervedunum > *Cervon* (Nièvre).
Canhadun > *Candon* (Pas-de-Calais).

Sur la qualité d'*u*, aucun doute. Elle ressort avec une certitude suffisante des dénominations citées dans le groupe *a*, des représentants germaniques de la même origine[2] et de la destinée qu'a subie cet *u* en brittonique[3]: dans *dunum* nous avons affaire à

[1] Pour la prononciation actuelle, v. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, p. 319.

[2] Voir Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen*, Strassburg 1886, I, p. 47.

[3] Voir Loth, *Les Mots latins dans les langues brittoniques*, Paris 1892, p. 67.

un *u* équivalent à *u* long latin. Laissons même de côté les exemples qui appartiennent au franco-provençal où le passage d'*un* à *on* est un trait dialectal[1], et ceux qui appartiennent aux régions qui ont pu subir l'influence du franco-provençal, par ex. la Franche-Comté: il n'en restera pas moins un grand nombre de cas qui se présentent un peu partout dans la France du Nord, et dont il est difficile de donner une explication satisfaisante.

On n'a pas grande confiance dans l'hypothèse qu'a émise M. P.-E. Lindström à propos de phénomènes comme *Cervon*, *Brancion* et d'autres semblables[2]: le suffixe celtique serait *ódūnum* (*o* ou bien une autre voyelle + *dūnum*). Ce suffixe s'accommoderait aux principes de l'accentuation latine ou par le recul de l'accent, procédé qui a fini par triompher, ou par l'abréviation de la pénultième: on aurait ainsi *-ódŭnum* et *-odúnum*; en admettant que ces formes se soient mutuellement influencées, on pourrait expliquer *-on* pour *-un* et la conservation de la protonique dans *Brancion*, *Tourvéon*, **Cerveon-Cervon*, etc. Mais, on ne comprend pas ce qui autorise *M. L.* à considérer *-ódūnum* comme conforme à l'accentuation celtique: *-ócasses*, *-óvices*, *-úriges*, etc. ne prouvent rien, car est-ce qu'il y a là une accentuation primitive? Au contraire, on incline à croire que dans les noms simples ou composés l'accent tombait originairement sur la première syllabe[3].

Il va sans dire que cet état de choses ne pouvait convenir au latin et qu'en beaucoup de cas une

[1] Zacher, *Beiträge zum Lyoner Dialekt*, p. 38.

[2] *Anmärkningar till de obetonade vokalernas bortfall i några nordfranska ortnamn*, Upsala 1892, p. 50.

[3] Thurneysen, *Revue celtique*, VI, p. 309. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 553.

adaptation consistant en un déplacement de l'accent a été nécessaire. Une analyse des nombreux facteurs qui présidèrent à cette adaptation nous éloignerait trop de notre but; nous nous bornons à signaler que *dūnum* ne pouvait guère ne pas recevoir l'accent principal, car la vie individuelle dont il jouissait, aussi bien que l'absence d'une terminaison *-ūnu* en latin, s'opposait à son changement en simple suffixe. D'ailleurs, quand même on admettrait, pour une certaine époque, les deux modes d'accentuation que propose *M. Lindström,* qu'y gagnerait-on? L'auteur a-t-il voulu dire que la préntendue accentuation celtique a duré juste assez longtemps pour que l'*u* perdît en se raccourcissant son timbre primitif, ou croit-il que des doublets, dûs à l'accentuation différente, aient vécu longtemps côte à côte? Dans le premier cas, il n'y aurait rien qui favorisât le maintien de la protonique, qui tomba relativement tard; dans le dernier cas, par exemple *Cerdon* ne serait pas le produit probable d'une contamination de **Cerdun* et de **Cervenne.*

M. Förster a émis un autre avis[1]. Selon lui, nous avons affaire à un changement de suffixe ou à un phénomène de même nature: le suffixe rare *-un* a été remplacé par le suffixe plus fréquent *-on.* L'opinion de M. Förster nous paraît la seule admissible, puisque la langue ordinaire, excepté celle des régions que nous venons d'indiquer, ne connaît pas le passage d'*un* à *on.*

Le mot *dūnum,* que nous avons vu jouir d'une vie indépendante, a été réduit peu à peu à une simple syllabe, sans signification par elle-même, et à laquelle pouvait facilement se substituer une autre syllabe avec laquelle elle n'avait plus de commun qu'une certaine

[1] *Archiv für lateinische Lexicographie,* III, p. 516.

ressemblance de fonction, à savoir, terminer un nom de lieu.

On peut alléguer certaines particularités à l'appui de l'opinion que nous avons adoptée: 1° *dunum*, quand il forme seul un nom de lieu, n'offre rien d'étonnant dans son développement; 2° les anciennes formes et les nouvelles ont longtemps coexisté. (*Lugudunu*, qui a abouti à *Laon*, se présente déjà au VII[e] siècle sous la forme de *Lugdono*[1]: d'un autre côté, nous voyons encore au XII[e] siècle *Loün*, *Leün*[2] en rime et en assonance avec *u* long.)

c. *-in.*

Aredunum > *Ardin* (Deux-Sèvres).
Seudunum > *Suin* (Saône-et-Loire).

Ici, M. Fœrster suppose aussi un changement de suffixe et, au fond, nous n'avons pas d'objection à faire. Toutefois on doit se souvenir que les noms de lieux en *-in*, sur lesquels ces deux noms auraient dû se façonner en premier lieu, ne sont pas très nombreux. On peut voir dans *Suin* la métathèse bien connue de *iu* à *ui*, et dans *Ardin* un passage dialectal d'*un* à *in*, phénomène qui se montre dans *La gente Poitevinrie*[3] et dans le patois du Sud-Ouest[4].

d. *-an.*

Niviodunum > *Nouan* (Loir-et-Cher).
Magedunum > *Médan* (Seine-et-Oise).

[1] *Archiv für lat. Lexicographie*, III, p. 517.

[2] *Chronique des Ducs de Normandie* par Benoit, p. p. F. Michel, vers 13379; *Aiol*, chanson de geste p. p. Jacques Normand et Gaston Raynaud, Paris 1877, vers 3417.

[3] Cf. Gœrlich, *Die südwestl. Dialekte der langue d'oïl*, p. 69.

[4] Favre, *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, Niort 1867, p. XLII ss.

Nous considérons ces deux mots comme ayant subi l'influence de leurs dérivés. C'est qu'*u*, ainsi que toute autre voyelle médiale atone, était sujet à s'affaiblir en *e*. *Tardunensis* > *Tardenois*[1], *Verdunensis* > *Verdenois*[2], *Lugdunensis* > *Loenois*[3] nous montrent le développement qu'auraient pu subir les dérivés des noms de lieux en *-dunum*.

[1] Longnon, *Atlas historique*, p. 120.

[2] *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, v. XLII, pp. 399, 406 et 413.

[3] *Raoul de Cambrai*, p. p. P. Meyer et A. Longnon, vers 5515; *Dict. Topogr. du départ. de l'Aisne*, p. 151.

C. au suivi d'une nasale.

§ 26. *au* + *n* > *-on, onne*, etc. Ex.:

Catalauni > *Châlons-sur-Marne* (Marne).
Catalaunicus > *Chalonge*.
Icauna > *Yonne*.
Orlaunum > *Arlon* (Belgique).
Alauna > *Alonne* (Sarthe).
" > *Aleaume* (Manche).

III. Voyelles suivies de yod.

§ 27. Les questions qui vont nous occuper ici, nous amènent à faire quelques observations sur le traitement de certains groupes de consonnes qui ont exercé de l'influence sur les voyelles précédentes, et dont le développement n'est pas parfaitement clair.

Tout d'abord, ce qu'il faut considérer ici, c'est la combinaison *sc* devant *o, u* finals. La remarque que fait M. Wallensköld[1] contre la série *loscs, locs, lois* proposée par M. Meyer-Lübke[2], nous semble bien fondée: *saccus* ayant donné *sacs, sas, locs* aurait dû donner *los*.

D'un autre côté, l'hypothèse adoptée par M. Wallensköld ne repose pas sur des bases bien solides. D'après cette hypothèse, on aurait affaire à une inversion de *sc* en *cs,* métathèse qui doit s'être produite à une époque où le groupe *sc* se rencontrait peu dans la langue, tandis que le groupe *cs* était d'un usage très fréquent. Cette inversion n'ayant eu lieu ni devant *a*, ni devant *o* ou *u* accentué, et n'étant

[1] *Un cas de métathèse constante,* etc., (Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund, p. 145 ss).

[2] *Gramm. des langues rom.* I, p. 425.

pas non plus nécessaire à l'explication du résultat qu'a donné le groupe *sc* devant *e*, *i*, il dut y avoir un état de choses favorable à cette transposition à une époque où l'assibilation de *c* devant *e*, *i*, aussi bien que devant *a*, avait déjà commencé à se faire sentir, où probablement la voyelle finale *(o, u)* des mots en question était en train de disparaître, ou avait peut-être déjà disparu, mais où l'*x* latin n'était pas encore altéré[1].

Il est presque superflu de dire que M. Wallensköld, en imaginant cette époque, n'a pas tenu compte du peu que l'on connaît aujourd'hui de la chronologie des changements phonétiques.

Le vieux brittonique nous prouve que l'aspiration de *c* dans le groupe *cs* s'est produite à une époque fort reculée[2]; nous ne croyons pas nécessaire d'apporter cette preuve ici. En constatant le traitement d'*ǫ* et d'*ę* devant *x* en français et en provençal, on est amené à placer l'altération d'*x* à une période antérieure à l'allongement des voyelles toniques libres[3]. Or, on sait que les lois relatives aux toniques ont produit leurs effets bien avant les lois relatives aux finales; on sait de plus que la palatalisation de *c* devant *a* a dû s'accomplir vers le VIIIe siècle; (pour ce qui est de l'époque à laquelle se rattache l'assibilation de *c* devant *e*, *i*, elle nous importe peu ici, et nous nous abstiendrons de nous prononcer là-dessus). L'altération d'*x* se révèle donc, non comme postérieure, mais comme antérieure aux changements des phonèmes dont il est question, et il est impossible de trouver

[1] Wallensköld, ibid., p. 155.

[2] Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, p. 575; Loth, *Les mots lat. dans les langues brittoniques*, pp. 82, 83.

[3] Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, pp. 563 et 564.

une place pour l'époque caractérisée par M. Wallenskõld. La cause directe de la métathèse n'ayant donc pas existé, il faut considérer la métathèse même comme inadmissible.

Une autre conjecture, d'après laquelle le *c* du groupe *sc* se serait changé en *i* devant *o, u* [1], ne cadre pas bien non plus avec les tendances phonétiques du français.

Ces hypothèses étant peu satisfaisantes, nous sommes conduit à hasarder quelques réflexions sur le développement phonétique des mots dont il s'agit ici.

A notre avis, l'*s* de flexion a été pour quelque chose dans l'évolution du groupe *sc:* à une certaine époque, qui commença après l'allongement des voyelles toniques libres, mais avant ou pendant la sonorisation des explosives sourdes et, naturellement, bien avant la chute des finales, l'*s* du radical a disparu par dissimilation. Si cette disparition avait eu lieu de très bonne heure, le *c* des mots *bo(s)cus, lu(s)cus*, etc. aurait dû subir le même sort que le *c* dans *locus, focus,* etc., c'est à dire disparaître avant la chute des finales. Tel n'est pas cependant le cas. Les transformations du *c* de *bo(s)cus* ont commencé un peu plus tard. Il montre le même résultat final que celui de *lacus* et s'est probablement développé de méme façon [2]: il s'est sonorisé, est devenu fricatif et, la finale étant tombée, il a abouti en *i*. Que deux phonèmes originairement différents, par l'effet des circonstances, s'assimilent et évoluent de même, cela n'a rien d'extraordinaire.

La déclinaison primitive de *boscus* aurait donc été

[1] Horning, *La langue et la littérature françaises*, p. 28; Waldner, *Quellen des parasitischen i*, p. 17.

[2] Cf. § 21.

bois, bosc, bois (buis), bois; puis elle s'est uniformisée généralement au profit des formes *bois,* et quelquefois au profit de *bosc.*

* *
*

bi (vi) intervocal.

Les particularités de ce problème sont trop connues pour être reprises ici. Admettre, sans plus, un double résultat d'un seul et même phonème, comme l'a fait SCHWAN [1], c'est envisager la question avec peu de méthode; admettre avec M. WALDNER [2] que *bi, vi,* se comportent différemment selon qu'ils se trouvent à l'intérieur du mot ou à la fin, c'est aussi bien difficile, vu qu'on a probablement affaire à un cas où la voyelle finale persiste; admettre, enfin, avec MM. WALDNER [3], GRŒBER [3], MEYER-LÜBKE [3], que le résultat de *vi* varie, selon que ce groupe se trouve avant ou après l'accent, ou que *vi* et *bi* diffèrent dans leur évolution, c'est également fort difficile, vu que, pour le français, en général les consonnes protoniques ont été traitées de la même manière que les consonnes posttoniques, et que la confusion de *v* et de *b* intervocaliques remonte à une époque très reculée.

Aussi les exemples du phonème en question contredisent-ils coup sur coup ces distinctions: *Argubium* > *Argouge, Quatruvium* > *Carouge, Gubione* > *Goujon, Flaviacu* > *Flagy.* Il ne semble donc pas douteux que *bi, vi,* n'aient évolué en *ǧ.*

Mais comment expliquer les nombreux cas où l'on trouve *i*? Les exemples que fournit la langue

[1] *Gramm. des Altfranz.,* p. 88.
[2] *Quellen des parasitischen i.*
[3] Cf. Mussafier, *Osservazioni sulla fonologia fr.,* Romania XVIII, p 544.

commune, offrent déjà beancoup de difficultés et ceux que nous présentent les noms de lieux ne font que les accroître; nous sommes donc porté à proposer une nouvelle explication: le groupe *bi, vi,* en évoluant en *ǧ*, nous montre une assimilation des deux éléments; mais si, pour une raison quelconque, cette assimilation a été empêchée, le groupe *vi(iv),* peu usité, s'est réduit avec le temps en *i*. Dans quelques cas, l'absence de l'assimilation est due à l'influence des formes de flexion dans lesquelles la labiale n'était pas suivie d'*i*, ou à celle des dérivés de même nature; dans d'autres cas, on a affaire à des mots qui ne sont entrés dans la langue populaire que relativement tard, de sorte qu'ils n'y appartenaient pas encore à l'époque où l'assimilation en question se produisit.

* * *

— ntio > inz.

On sait que *ti* précédé d'une consonne a abouti à *tz* (*c, z*); cependant, *-nty* en position finale semble avoir donné *-inz,* à en juger par *Cincontium > Sancoins, Denegontium > Digoin, Sanctus Pontius > Saint-Point*[1].

[1] Waldner, *Quellen des parasitischen i,* p. 36.

A. *o* suivi de nasale + *i*.

§ 28. *ni*, *-ndi*.

a. A l'intérieur du mot, pas d'*i* parasite, qui se combine avec la voyelle précédente. Ex.:

Bolonia > *Boulogne* (Nord, Pas-de-Calais, Haute-Marne).
Vindegonia > *Vigogne* (Somme).
Ciconia > *La Sogne* (Eure).
„ > *Sogne* (Yonne).
Madonia > *La Mogne* (Aube).
Amoniae > *Les Amognes* (Nevers).
Lauconia > *Lognes* (Marne).
Burgundia > *Bourgogne*.

b. A la fin du mot, où le français ne tolère pas la mouillure, *i* a fini par se combiner avec la voyelle précédente. Ex.:

Cysonium > *Cysoin* (Nord).
Pomponium > *Pont-Point* (Oise).
Antonium > *Antoing* (Belgique).
Ciconium > *Chouain* (Calvados).
Bundium > *Bouin* (Vendée).

Remarque. Pour ce qui est du traitement du *n* + *i* latin ou roman dans les mots qui ne faisaient pas partie du fond primitif du vocabulaire fran-

çais, les noms de lieux et la langue ordinaire présentent les mêmes variations. Ex.:

Cupedonia > *Couvonge* (Marne).
Turonicus > *Touraine.*
Colonia > *Coulaine* (Sarthe).
Vicinonia > *Vilaine.*

Pour le passage d'*oi* à *ai* dans les trois derniers exemples, voir § 33, *Remarque.*

§ 29. *-nty.*

a. A l'intérieur du mot, aucun *i* parasite (cf. *-entia* > *-ance*). -Ex.:

Alsontia > *Aussonce.*

b. A la fin du mot, s'engendre un *i* parasite, qui finit par se combiner avec la voyelle précédente (cf. *antius* > *ainz*)[1]. Ex.:

Cincontium > *Sancoins* (Cher).
Denegontium > *Digoin* (Allier).
Sanctus Pontius > *Saint-Point* (Saône-et-Loire).

§ 30. *-ngia.*

-ngia > *nge;* (cf. *spongia* > *éponge axungia* > *axonge*). Ex.:

Massungia > *Massonge.*

[1] Cf. § 27.

B. *o* **fermé suivi de** *yod.*

§ 31. Dans les cas où, d'après des lois bien connues, une attraction de l'*i* dans le thème ne s'est pas produite, la voyelle se présente comme *ou.* Ex.:

Quatruvium > *Carouge* (Suisse, Seine-et-Oise).
„ > *Carouges* (Orne).
Vidubia > *Vouge* (Côte-d'Or).
Argubium > *Argouge* (Calvados).

Remarque. *Argœuves* > *Argubium* (Somme) et *Templeuve* > *Templuvium* (Nord) offrent dans leur développement la même particularité que *fleuve* > *fluviu.*

Le Dictionnaire général de *Darmsteter* et *Hatzfeld* incline à attribuer le changement de *fluive* en *fleuve* à l'influence de l'ancien français *fluet* (< *flot*); *Templeuve* et *Argœuves* rendent cette supposition invraisemblable. M. Meyer-Lübke[1] voit la cause de ce changement dans le son *ui* même: il différait tellement d'*ui* issu d'*ū* + *i* et d'ǫ + *i* qu'il a pu devenir *ue, eu.* Nous partageons cette opinion. L'*ui* de *fluive* se distinguait de l'*oi* d'ọ + *i* par le timbre de son premier élément; à en juger par la graphie des anciens monuments, cet élément, quoique remontant à *u* bref, avait, comme souvent dans les mots savants, le même timbre qu'*u* provenant d'*u* long. Pour la différence qui a dû exister entre *ui* de *fluive*

[1] *Gramm. des langues rom.* I, p. 144.

et celui d'*ū* + *i* et d'*ǫ* + *i*, nous croyons qu'elle est due à l'accentuation: la diphtongue *ui*, sortie d'*ū* + *i* et d'*ǫ* + *i*, était déjà croissante, lorsque *fluive* entra dans la langue populaire. On explique *flueve* en admettant que la langue, à l'émission de l'élément palatal, n'est pas remontée complètement contre le palais, et puis, après le déplacement de l'accent, *ue* de *flueve* aura suivi la même route qu'*ue* provenant d'*o* ouvert.

§ 32. Nous n'étudierons pas ici toutes les espèces d'*oi* qu'on rencontre dans le vieux français, car ce travail nous entraînerait trop loin de notre but. D'un autre côté, il est très difficile de prendre un de ces *oi* et d'en faire une étude spéciale, parce que, dans beaucoup de cas, les diverses espèces de cette diphtongue, indépendantes les unes des autres quant à leur origine, ont fini par se confondre et se développer de la même façon. Nous avons donc cru nous arrêter au parti le plus sage, en ne donnant sur ce sujet que quelques indications destinées à éclaircir les exemples que nous offrent nos matériaux.

Quand on étudie le développement de la diphtongue issue d'*ǫ* + *i*, il faut distinguer deux régions:

Première région: l'accentuation primitive persiste; *oi*, en perdant l'élément palatal, est devenu *ǫ*, dans la langue picarde; par la fusion des deux éléments, il est devenu *œi*, *œ*, dans les dialectes wallon, lorrain, et franc-comtois (pas toujours dans ce dernier). Nous ne parlerons pas d'autres résultats d'*ǫ* + *y*, comme *ü*, *ei*, *e*[1], car on ne les rencontre que dans un petit nombre de régions, et d'ailleurs ils ne viennent qu'au second plan.

[1] Horning, *Die ostfranz. Grenzdial.*, pp. 49, 50.

Si nous passons au dialecte bourguignon, les choses ne sont plus tout à fait les mêmes: dans la diphtongue *oi*, l'accentuation primitive persiste toujours, mais on ne trouve plus partout un résultat de confusion semblable à celle des dialectes que nous venons de mentionner; la plupart du temps, c'est *ou* (= *ou* français) qu' on rencontre[1].

Deuxième région. Dans la première région, nous avons vu l'accent persister sur le même élément: dans la seconde, où l'on trouve les dialectes du Centre et de l'Ouest, il se déplace, et passe du premier élément au second.

Au XIII[e] siècle, *oi* est devenu *oé*[2], au moins dans certains dialectes. Nous avons des preuves indiscutables de ce changement dans les rimes et assonances des documents contemporains. Mais, comme une transformation semblable demande beaucoup de temps pour s'accomplir, nous avons tout lieu de croire que c'est dès la fin du XII[e] siècle qu'elle a commencé, et que *ói*, à cette époque a donné *óe*: ici, on ne peut rien prouver, faute de données certaines, mais cela est au moins probable.

Depuis ce temps, *oé* n'a subi que des modifications peu importantes, sauf à Paris et dans les régions qui ont subi l'influence de la langue littéraire. Là, *ọé* est devenu *ọa*, et cet essai de prononciation, d'abord hésitant, a fini par triompher de la prononciation *ọé*.

Il va de soi que cet aperçu est trop sommaire pour être à l'abri de la critique. C'est surtout les dialectes normands qui soulèvent des difficultés, la désinence *-oriu* étant représentée par *-ou*, *-eu*, tandis que *crucem*, par ex., a donné *croué*.

[1] Cf. *Revue des Patois Gallo-Romans*, 1890, p. 28.
[2] Cf. Rossman, *Französisches oi*, p. 24 ss.

Pour la plupart des noms de lieux, c'est l'orthographe historique qui a communément prévalu; dans plusieurs cas, on a cependant adopté une orthographe plus rationelle: *oue, oe, ou.* Ex.:

Oratorium > *Auroir* (Aisne).
„ > *Oroer* (Oise).
„ > *Orrouy* (ibid.).
„ > *Orrouer* (Eure-et-Loir).
„ > *Ozoir-le-Breuil* (ibid.).
„ > *Oroir* (Seine-et-Marne).
„ > *Ozouer-la-Ferrière* (ibid.).
„ > *Ozouer-le-Repos* (ibid.).
„ > *Ozouer-le-Voulgis* (ibid.).
„ > *Ouzouer-sur-Trezée* (Loiret).
„ > *Ouzouer-sur-Loire* (ibid.).
„ > *Ouzouer-sous-Bellegarde* (ibid.).
„ > *Ouzouer-des-Champs* (ibid.).
„ > *Ouzouer-Dampierre* (ibid.).
„ > *Louzouer* (ibid.).
„ > *Ouzouer-le-Marché* (Loir-et-Cher).
„ > *Ouzouer-le-Doyen* (ibid.).
„ > *Auroer* (Allier).
„ > *Lourouer* (Indre).
„ > *Lourouer-St-Laurent* (ibid.).
„ > *Auzouer* (Indre-et-Loire).
„ > *St-Vincent-du-Lourouer* (Sarthe).
„ > *St-Pierre-du-Lourouer* (ibid.).
„ > *Ourouer* (Cher).
„ > *Yzouere* (Yonne).
„ > *Ourouer-aux-Amognes* (Nièvre).
„ > *Oroux* (ou *Ouroux*) (ibid.).
„ > *Ouroux* (Saône-et-Loire).
„ > *Ouroux-sous-les-Bois-Sainte-Marie* (ibid.).
„ > *Auroux* (Côte-d'Or).
„ > *Louroux-de-Beaune* (Allier).

Oratorium > *Louroux-Bourbonnais* (ibid.).
„ > *Louroux-de-Double* (ibid.).
„ > *Louroux-Hodement* (ibid.).
Mercurius > *Marcoux* (Loire).
Castrum Censorium > *Châtel-Censoir* (Yonne).
Curia > *Coire* (Suisse).
Cosia > *La Coise.*
Eposium > *Ivoy* (Ardennes).
Crux > *Croix* (Nord).
„ > *La Croix-Saint-Ouen* (Oise).
„ > *La Croix-sur-Meuse* (Meuse).
„ > *La Croix-Saint-Leucroy* (Eure).
Croya > *Creue* (Meuse).
Summa Dewia > *Somme Dieue* (ibid.).

C. ϱ suivi de *yod*.

§ 33. $\varrho + i$.

Dans nos matériaux nous ne trouvons que peu d'exemples de cette combinaison, si importante pour les dialectes français. Cependant, les rares exemples que nous avons sous la main, nous montrent presque toutes les variations qui se retrouvent dans les textes du moyen âge et dans les patois modernes. Nous croyons donc utile de donner ici, dans ses grandes lignes, un aperçu des destinées de la combinaison $\varrho + i$ dans le français du Nord.

1. Dans l'Ile-de-France et les régions centrales au sud de Paris, en Picardie, dans presque toute la Champagne, et dans l'Est de la Normandie, le groupe en question est devenu *ui*. L'histoire de cette évolution est trop connue pour nécessiter ici une discussion.

2. Dans le reste de la Normandie et dans les régions qui sont au sud de cette province, les résultats d'$\varrho + i$ diffèrent de son résultat dans les provinces précitées; bien plus, ils diffèrent même entre eux, et présentent au moins trois variétés bien distinctes[1].

[1] Voir Charles Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand,* Paris 1883, p. 153 ss. — *Essai sur le patois normand du Bessin*, Paris 1881, p. 15. Schultzke, *Betontes $\varrho + y$ und $\varepsilon + y$ in der norman-*

a) Dans un territoire comprenant le Pays d'Auge, la Plaine de Caen, le Bessin et le Bocage, et dont, à l'est et à l'ouest, la Touques et la Vire forment les limites approximatives, $\varrho + i$ a évolué en *yeu*. Dans l'Avranchin et le Bessin, on rencontre parfois côte à côte *eu* et *yeu*.

b) Le Val de Saire, La Hague, les îles anglo-normandes et le Nord du Cotentin nous présentent les résultats *ue-u, ie-i*. On doit ajouter que, dans la partie nord de ces régions, c'est *ie-i* qu'on rencontre le plus souvent, et dans le partie sud, *ue-u*.

c) Dans le Sud de la Normandie, en Bretagne, dans le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Touraine, $o + i$ a donné *ei-e*. Au sud de ce territoire, on trouve *eu*.

Remarque. Il va de soi que les limites dans lesquelles on a cherché à renfermer ces territoires ne sont qu'approximatives.

Pourquoi $\varrho + i$ ne s'est-il pas développé de la même manière dans l'Ouest que dans la région du dialecte de l'Ile-de-France? La raison n'en est pas bien claire. Pour le premier des territoires que nous venons de mentionner (voir 2, a), M. Eggert parle d'une transposition d'*uei* en *ieu*[1]. Nous ne connaissons rien qui milite en faveur de cette hypothèse. M. Meyer-

dischen Mundart, Halle 1879. Küppers, *Über die Volkssprache des XIII Jahrh. in Calvados* u. *Orne,* Halle 1889, p. 14. Burgass, *Darstellung des Dialekts im XIII scl. in den Departements Seine-Inférieure* u. *Eure,* Halle 1889. Eggert, *Entwickelung der normand. Mundart im dep. de la Manche,* etc. Gr. Zeitschr. XIII, p. 371. Huber, *Über die Sprache des Roman du Mont-Saint-Michel,* p. 88 ss. Kremer, *Estienne de Fougère's Livre des Manières,* Marburg 1887, p. 42 ss. Kehr, *Über die Sprache des livre des Manières von Estienne de Fougères,* Köln 1884. Gœrlich, *Die südwestl. Dial. der langue d'oïl,* Franz. Stud. III, 2. — *Die nordwestl. Dial.* Franz. Stud. V, 3.

[1] G. Zeitschr. XIII, p. 371.

LÜBKE dit, sans plus de détails, qu'*uei* s'est changé en *yeu* par l'intermédiaire d'*üei*[1].

Pour les régions où *ǫ + i* a évolué en *ei, e*, M. FÖRSTER[2] admet comme point de départ *uéi*, mais le français ne tolérant pas de triphtongue, la réduction à la diphtongue se serait faite par la suppression du premier élément non accentué. Ces idées ont été partagées par MM. SCHULTZKE, KEHR, KREMER, etc. Cependant elles prêtent à la critique: le grand effort dont on avait besoin pour l'émission d'une triphtongue, donnait, en général, trop de force au premier élément pour qu'il pût tomber.

M. MEYER-LÜBKE[3] prend comme point de départ non *uéi*, mais *oi*, qui, à une époque prélittéraire, aurait résulté d'une réduction de la triphtongue *uoi; ǫ* s'étant diphtongué devant *i* en provençal et en normand, il serait difficile d'admettre qu'il fût resté tel quel dans la zone intermédiaire. Puis cet *oi* aurait donné *œ*, en passant par *óe* dans le Sud de ce territoire, et *e*, en passant par *oé*, dans le Nord. Pour ce qui est d'*oi*, la vieille orthographe parle en sa faveur, mais cela ne prouve pas grand'chose, puisque la graphie, très flottante, est susceptible de diverses interprétations. D'ailleurs, pourquoi *oi*, s'il avait été le point de départ, ne se serait-il pas confondu avec *oi* issu d'*o + i* et d'*au + i?*

Les nombreux traits communs des dialectes de l'Ouest (Normandie comprise) par lesquels ils se distinguent des autres dialectes français[4], font croire que la forme fondamentale d'où sont issus les divers

[1] *Gramm. des langues romanes* I, trad. franç., p. 186.
[2] *Rom. Stud.* III, p. 180.
[3] *Gramm. des langues romanes* I, p. 186.
[4] Cf. Gœrlich, *Die nordw. Dial.*, p. 87.

résultats que nous venons d'énumérer, a dû être à peu près la même pour tout le territoire. A cette assertion nous ne croyons devoir ajouter qu'un mot: c'est que, dans la partie nord-ouest de ce territoire, l'accentuation primitive de la triphtongue s'est conservée[1], fait bien explicable, vu la situation retirée de cette région. Nous admettons donc *uei* pour tout l'Ouest.

A une certaine époque, dans le français proprement dit, le premier élément de la diphtongue *ue* avait la valeur phonique d'*ü*, ce qui, bien entendu, a favorisé et hâté la réduction de la combinaison *üei* à *üi*. Pendant ce temps, le même élément restait plus vélaire dans les dialectes de l'Ouest[2]: c'est ce qui ressort de la notation *oe*, que nous retrouvons si fréquemment dans les vieux textes anglo-normands, normands, et dans les textes de l'Ouest. De plus, le traitement qu'a subi *u* long au-delà du détroit, et qui reflète certainement la valeur de cette voyelle dans le normand du XI[e] siècle, nous amène aussi à cette même conclusion, à cause de la ressemblance qualitative qui existe toujours entre *u* (< *u* long) et la première partie de la diphtongue *ue* (< *ǫ*).

Quant à l'*ü* qu'on trouve dans les dialectes modernes de la Normandie et de l'Ouest, il doit donc être d'une date relativement récente.

Cet *ü* est-il un produit spontané d'*ū*, ou bien est-ce un emprunt fait aux dialectes de l'Est? La date récente du changement en question, la présence d'autres emprunts faits aux mêmes dialectes et les variétés qu'offre *ü* lui-même dans les régions dont nous

[1] Voir Fleury, *Essai sur le patois normand de la Hague*, p. 177. Huber, *Über die Spr. des R. du M.-St.-M.*, p. 86.

[2] Voir Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes* I, p. 196 ss.

nous occupons, tout cela vient corroborer la dernière hypothèse[1]. Cette question est d'ailleurs sans importance ici. Par contre, il est très important de savoir que l'*ü*, particulièrement en Normandie, eut une valeur très palatale, très voisine de celle d'*i*. Cette valeur est attestée non seulement pour l'*ü* lui-même dans les patois actuels de la Normandie, mais encore par le fait que les gutturales devant *ü* (< *ū*) et *üe* (< *ǫ*) ont été traitées de la même manière que devant *e* et *i*[2].

Revenons à *uei*. Cette combinaison, qui, bien entendu, était moins favorable à une réduction qu'*üei*, est devenue *uœi* (Territoire 2 a) par l'assimilation du second élément au premier, puis, à l'époque du passage d'*ue* à *üe*, *yœi*, *yeu*.

En ce qui concerne le traitement qu'a subi *ǫ* + *y* dans le territoire situé sur la rive gauche de la Vire, l'accent semble y avoir joué un rôle très spécial, en portant sur le premier élément de la triphtongue *uei*. Grâce à cette hypothèse, d'ailleurs fort admissible, à cause de la présence de diphtongues et même de triphtongues décroissantes dans les patois actuels de ces régions[3], l'explication d'*üe-ü* ne soulève aucune difficulté. Il en est de même pour *ie-i*, qui remonte à *üe-ü* et doit son altération à la prédominance de l'élément palatal de l'*ü* dans la Normandie septentrionale.

Pour ce qui est du développement d'*ǫ* + *i* dans le Sud de la Normandie et dans les dialectes nord-ouest et sud-ouest, nous admettons la même phase *uœi* que dans le département du Calvados. Ici nous avons vu *uœi* devenir *yeu*, sous l'influence d'un courant de prononciation venu probablement de l'est;

[1] Meyer-Lübke, ibid., p. 72 ss.
[2] Meyer-Lübke, ibid., p. 74.
[3] Voir Fleury, l. c. p. 177; Huber, l. c. p. 86 ss.

là, ce courant ne s'étant fait sentir que plus tard, *uœi* avait déjà eu le temps de passer à *œi*. Nous avons des raisons de croire que cet *œi* fut commun à tout le territoire en question. En effet, aujourd'hui nous trouvons au Nord (dans l'Avranchin, par exemple) *eu;* de même dans le Sud (par exemple, dans le Poitou); et cette constatation nous amène à conclure que *œi* existait aussi dans la zone intermédiaire. *Ei-e*, qu'on trouve dans les anciens textes et dans les parlers modernes de cette zone intermédiaire, remonte donc, selon nous, à *œi*, et la disparition de l'articulation labiale (phénomène qui se présente très souvent dans les parlers français et provençaux) s'explique par l'influence de la palatale suivante.

Remarque. M. Gœrlich partageant, en général, la manière de voir de M. Förster, croit trouver dans les dialectes nord-ouest et sud-ouest une tendance à supprimer le premier élément d'une diphtongue ou d'une triphtongue[1]. Un coup d'œil sur l'état actuel de ces dialectes fait voir que cette tendance ne peut être érigée en loi phonétique. Dans les anciens documents qui appartiennent à l'Ouest, *oi* répondant à *ȩ* libre tonique n'est, dans beaucoup de cas, qu'une graphie modelée sur le français proprement dit; cependant il y a aussi des cas où de véritables emprunts faits à ce dernier se présentent concurremment avec les formes indigènes, ou bien ont réussi à les supplanter. De tels emprunts ont souvent rompu l'unité du système phonétique dans le langage influencé. Pour beaucoup de mots contenant un *ȩ* libre tonique, il y a eu, à une certaine époque, une double prononciation: *e* et *ǫé*, dont l'une était propre à l'idiome local, l'autre à la

[1] Gœrlich, *Die nordw. Dial.*, pp. 40 et 41, 49 ss.

langue littéraire; cette double prononciation s'est étendue quelquefois, par analogie, à *ọé* dont l'origine était différente; puis, la langue voulant se débarrasser de cette abondance encombrante, il est arrivé qu'*e* a pu demeurer victorieux dans l'un et l'autre cas. C'est ainsi, à notre avis, qu'on a eu *craie*[1] pour *croex* (< *crucem*), *Touraine* pour *Touroine* (< *Turonica*), etc.

3. Passons maintenant aux dialectes de l'Est. Ici *ǫ* + *y* a donné des résultats variés; nous citerons les plus communs: en wallon, *oi-o, ü(i)-ü;* en wallon, en lorrain, en bourguignon et, en partie, en franc-comtois, *œi-œ, ei-e.* En messin, on rencontre aussi *ü*[2].

Comme *oi,* venu d'*ọ* + *y,* a donné les mêmes résultats, l'hypothèse de la diphtongaison d'*ǫ* suivi d'*i* semble devoir être exclue[3]. En effet, si l'on prend pour point de départ *oi,* les résultats que nous venons de citer, s'expliquent mieux: le maintien, en wallon, d'*ǫ* devant *i* combiné intimement avec la consonne, ou devant *i* en hiatus [*Cǫche* (< *Coxa*); *Mǫy* (< *Modiu*)], montre que l'*ü*, par ex. dans *üt* (< octo), *cür* (< cocere), est dû, non à une diphtongaison de *ǫ*, mais à l'influence d'*i* lui-même[4]; *œi-œ* est le produit de la fusion des deux éléments, et *ei-e*, dont la phase antérieure est *œi,* vient de la perte de l'articulation labiale. L'*ü* que l'on trouve, en messin, à côté d'*œi-œ*, s'explique par l'influence littéraire, hypothèse à l'appui de laquelle viennent beaucoup d'autres particularités

[1] Orain, *Glossaire patois du département d'Ille-et-Vilaine* (Revue de linguistique, T. XVII).

[2] Voir Tomsen, *Romania* V, p. 73. Horning, *Die ostfranz. Grenzdial. zwischen Metz und Belfort* (Fr. St. V, 4) p. 42 ss. Cf. Horning, *Gr. Zeitschr.* XII, p. 256 ss. Marchot, *Solution de quelques difficultés de la phonétique française.* Lausanne 1893, p. 84 ss.

[3] Horning, *La langue et la littérature françaises*, etc. p. 19.

[4] Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, p. 187.

que le messin doit à ses relations avec la langue du Centre. Nous avons déjà indiqué que nos exemples ne sont pas nombreux. Voici ceux dont les anciennes formes sont le mieux établies:

Alloya > *Alluyes* (Eure-et-Loir).
Modia > *Muids* (Eure).
„ > *Muidorge* (Oise).
„ > *Le Muid* (Nord).
„ > *Muides* (Loir-et-Cher).
„ > *Les Muids* (Loiret).
Drogia > *Druye* (Yonne).
Cotia Silva > *La Cuise* (forêt de Compiègne).

Lexovios > *Lisieux* (Calvados).

Lisieux nous présente un type de l'évolution locale d'ǫ + *i*. Dans les textes du moyen âge, on trouve plusieurs variantes de ce nom qui appartiennent aux dialectes voisins. Parmi ces variantes: *Lisies*[1], *Liseuis*[2] et *Liseis*[3], qui offrent des développements respectivement particuliers aux dialectes de la Manche septentrionale, du Bessin ou de l'Avranchin, et du Sud de la Normandie.

Oxima > *Exmes* (Orne).

A côté d'Exmes, qui est un type de l'évolution locale, on rencontre encore aujourd'hui Hiémes, qui tient du dialecte en usage surtout dans le Nord de la Manche.

[1] Horning. *Gr. Zeitschr.* XII, p. 256 ss. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, p. 187.
[2] Huber, *Rom. du M.-St.-Michel*, p. 67.
[3] *Dict. topogr. du dép. du Calvados*, p. 168.

Une autre forme *Uismes*[1], appartenant au français proprement dit, se retrouve très souvent dans les vieux documents:

Grenerodium > *Guernesey.*
Gersodium > *Jersey.*

Les formes officielles de ces deux noms représentent non la prononciation locale, qui diffère fort peu de celle de la Hague et du Nord du Cotentin[2], mais la prononciation particulière au Sud de la Normandie.

D'où vient cette anomalie? Il est probable que les formes littéraires sont tirées des cadastres de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, qui possédait des terres dans les îles.

Des formes propres à l'idiome local se retrouvent souvent dans les vieux documents, (*Guernesie*[3], *Gersi*[4]) et les insulaires eux-mêmes continuent à prononcer *Guern(e)sie, Jerrie.* Des formes provenant de l'idiome central ont existé aussi; par ex.: *Gersui*[5].

Modia > *Mée* (Eure-et-Loir, Mayenne, Manche).
„ > *Mées* (Sarthe).
„ > *Mée-du-Roy* (Ille-et-Vilaine).

Sodia > *Soye-lès-Namur* (Belgique).
Segebodium > *Seveu* (Haute-Saône, Jura).
Cocta faba > *Cuite-fève* (Meurthe).

[1] *Chron. des Ducs de Normandie* p. Benoît, v. 31889.
[2] Joret, *Rom.* X, p. 260.
[3] Huber, *Rom. du M.-St.-Michel,* p. 69.
[4] *Rom. Stud.* II, p. 484: *Gersi* rimant avec s'afebli.
[5] *Roman de Rou* (p. p. Andresen) II, vers 5321—22: *Gersui* rimant avec sui (je suis). Cf. ibid. p. 517 et *Rom. Forsch.* II, p. 609 ss.

Les anciennes formes de ce dernier nom portent l'empreinte locale (p. ex. *Keute-feve* (1297) *Keutte-feve* (1432)[1]. L'étymologie et le sens de ce mot étaient trop transparents pour qu'il ne s'adaptât pas au goût de la langue littéraire.

Ballodium > *Baslieu* (Meurthe-et-Moselle).
Waslogium > *Beaulieu* (Meuse).

On a cru que le second terme de ces deux noms dérivait de *locus,* croyance qui explique la forme actuelle. Pour le premier terme de *Baslieu,* il est évident que lui aussi doit son orthographe à l'étymologie populaire. Pour le remplacement de *Was-* par *Beau-* dans le second exemple, nous pouvons nous en épargner l'explication, d'autant plus qu'il en existe une bonne depuis longtemps: "cui (la localité en question) antiquitas vocabulum indidit Waslogium prae nimia, ut reor, vastitate, quasi vastus locus vocatur quem moderni, mutato nomine, Bellum locum, ob pulcherrimum loci situm, vocari maluerunt[2]."

§ 34. Dans quelques noms de lieux, *di* a abouti à *ǧ*. Nous citerons comme exemples:

Leodia Silva > *La forêt du Loge.*
Malbodium > *Maubeuge* (Nord).
Leodium > *Liège.*

Ces exemples se dénoncent comme non entièrement populaires; cf. *page* (< *padion*), *gage* (> *wadi*), *druge* (< *drudi*)[3].

[1] *Dict. Topogr. du dép. de la Meurthe.*

[2] *Recueil des historiens des Gaules et de la France* III, p. 592 (Vita Rodingii abbatis Bellilocensis).

[3] Herman Andersson, *Öfversigt af ordens på -icus fonetiska utveckling i franskan,* p. 4.

Dans les documents latins du moyen âge, on trouve souvent *Leodica,* etc., de telle sorte qu'il est difficile de dire si le point de départ est *-odicu* ou *-odiu.*

Quant à *Liège, iè* est probablement dû au dérivé *Liégeois;* cf. *Thierry* (< *Theodoricu*), *liepard* (< *leopardu*).

§ 35. La désinence *-olium (-oialum, -oiolum, -ogiolum, -ogilum, -oglum, -oilum).*

Dans le français du Centre, de même que dans la plupart des dialectes du français du Nord, *l* mouillé n'engendra pas d'*i*: l'élément palatal restait absorbé par *l,* ou bien, dans certaines conditions, il disparaissait sans laisser de traces. Cependant il n'en fut pas de même pour tous les dialectes français[1]: il y en avait où l'*i,* n'étant pas si intimement fondu avec *l,* se combinait avec la voyelle précédente; les vieux documents et les langages modernes prouvent ce fait d'une manière irréfutable: c'est ainsi que nous trouvons, dans l'Est, des formes telles que *soloil, consoil, fuile*[2], etc.; dans les dialectes occidentaux, qui nous intéressent le plus ici, *o* suivi d'*l* mouillé présentait les mêmes variations dans les résultats qu'*ǫ* + *i:* ainsi *folia* a donné *fieule* (Bessin), *fuele* (Nord du dép. de la Manche), *fieille* (Guernesey); *oculum, eil* (Avranchin); *volio, veil* (Poitou)[3], etc.

Il est donc évident que c'est surtout en Norman-

[1] Cf. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.* I, pp. 189 et 190; Neumann, *Zur Laut- und Flexionslehre,* etc., p. 31.

[2] Waldner, *Quellen des parasitischen i,* p. 25; Gœrlich, *Der burgund. Dial.,* p. 85.

[3] Voir Eggert, *Gr. Zeitschr.* XIII, pp. 370 et 371; Huber, *Über die Spr. des Rom. du M.-St.-Michel,* p. 80; Küppers, *Über die Volkssprache in Calvadas und Orne,* etc., p. 14; Sébillot, *Conte en patois* (Ille-et-Vilaine), Revue des Patois, 1887, p. 219. Gœrlich, *Die südwestl. Dial.,* p. 69.

die et dans les autres provinces de l'Ouest qu'on peut s'attendre à voir la désinence *-olium* donner un résultat différent de celui qu'a donné le français proprement dit.

Parmi les noms de lieux portant une vraie empreinte normande, citons[1]:

Althogilum > *Authieu-Papion* (Calvados).
" > *Authieu-sur-Colonne* (ibid.).
" > *Authieu-du-Puits* (Orne).

Bien que, dans les vieux documents latins, ces localités soient désignées sous le nom d'*Altare,* sans aucun doute leur origine est *Althogilum.*

Dans les contrées qui sont au sud de la Normandie, *-olium* a résulté en *-eil.* Ex.:

Genestoiolum < *Geneteil* (Maine-et-Loire).
Turollium > *Tureil* (ibid.).
Novolium > *Nueil* (ibid.).
Barolia > *Bareil* (ibid.).
Britogilum > *Breteil* (Ille-et-Vilaine).
Cantogilum > *Chanteil* (Mayenne).
Marolium > *Mareil* (plusieurs dans le département de la Sarthe et dans les départements voisins).
Vernolium > *Verneil* (Sarthe).
Sabololium > *Sablé* (ibid.).
Durogilum > *Dureil* (ibid.).
Navolium > *Naveil* (Loir-et-Cher).

Il faut encore mentionner ici la dénomination *Breil, Bray*[2], issue de *brogilum, brolium,* qui s'applique à un grand nombre de localités situées dans

[1] Cf. cependant ce que nous avons dit au § 14 sur le développement d'*ol*^{c}.

[2] Voir Joanne, *Dict. Géographique.*

les départements des Côtes-du-Nord, de Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Manche et de la Sarthe.

Dans le territoire qui est au sud des régions que nous venons d'indiquer, ainsi que dans tout le reste de la France du Nord, *-olium* est devenu *-euil.* Ex.:

Petrolium > *Preuil* (Maine-et-Loire).
Maroiolum > *Mareuil* (Vendée).
Nantolium > *Nanteuil* (Deux-Sèvres).
Zezinoiolum > *Jaseneuil* (Vienne).
Cassinoiolum — *Chasseneuil* (ibid.).
Bonogilum > *Boneuil* (ibid.).
Bordogilum > *Bourdeuil* (ibid.).
Bournogilum > *Bourneuil* (Vienne).
Maroiolum > *Mareuil* (Charente).
Cristoiolum > *Criteuil* (ibid.).
Vernolium > *Verneuil* (ibid.).
Bonogilum > *Boneuil* (ibid.).
Cassinoiolum > *Chasseneuil* (ibid.).
Senogolum > *Seneuil* (ibid.).
Orgadoialum > *Orgedeuil* (ibid.).
Cassinoiolum > *Chasseneuil* (Indre).
Bonogilum > *Boneuil* (ibid.).
Vernolium > *Verneuil* (ibid.).
„ > *Verneuil* (Indre-et-Loire).
Maroialum > *Mareuil* (Loir-et-Cher).
Vernolium > *Verneuil* (Eure).
Altolium > *Autheuil* (ibid.).
Britogilum > *Breteuil* (ibid.).
Cornogilum > *Corneuil* (ibid.).
Rodolium > *Vaudreuil* (Eure).
Antolium > *Antheuil* (Eure-et-Loir).
Vernolium > *Verneuil* (Allier).
Ebrogilum > *Ebreuil* (ibid.).
Maroialum > *Mareuil* (Cher).

Vernolium > *Verneuil* (ibid.).
Epinolium > *Epineuil* (ibid.).
Vernolium > *Verneuil* (Nièvre).
„ > *Verneuil* (Saône-et-Loire).
Senogalum > *Seneuil* (Doubs).
Marcasolium > *Marcheseuil* (Côte-d'Or).
Argentogilum > *Argenteuil* (Yonne).
Maroiolum > *Mareuil* (Yonne).
„ > *Mareuil* (Seine-et-Marne).
Rodolium > *Reuil* (ibid.).
Vernolium > *Verneuil* (ibid.).
Ebrogilum > *Avreuil* (Aube).
Maroiolum > *Mareuil* (Marne).
Vernolium > *Verneuil* (ibid.).
„ > *Verneuil* (Meuse).
Arbidogilum > *Ardeuil* (Ardennes).
Marogiolum > *Mareuil* (Aisne).
Antolium > *Anteuil* (ibid.).
Vernolium > *Verneuil* (ibid.).
Vindolium > *Vendeuil* (ibid.).
Maroialum > *Mareuil* (Somme).
„ > *Moreuil* (ibid.).
„ > *Mareuil* (Oise).
Artogilum > *Arteuil* (ibid.).
Altogilum > *Auteuil* (ibid.).
Rioilum > *Reuil* (ibid.).
Vernolium > *Verneuil* (ibid.).
Britogilum > *Breteuil* (ibid.).
Vindolium > *Vendeuil* (ibid.).
Bonogilum > *Boneuil* (ibid., 2).
Altogilum > *Auteuil* (Seine).
Septoilum > *Septeuil* (ibid.).
Vernolium > *Verneuil* (ibid.).
Bonogilum > *Boneuil* (ibid.).
Argentogilum > *Argenteuil* (ibid.).

Maroiolum > *Mareuil* (Seine).
Bonogilum > *Boneuil* (ibid.).
Bonogilum > *Bonœil* (Calvados).
Longogilum > *Longueil* (Seine Inférieure).

A cette liste de noms en *-euil* on doit ajouter la dénomination *Breuil, Breu*[1], qui provient de *brogilum, brolium,* mentionné plus haut, et qui s'applique à un grand nombre de localités répandues sur tout le territoire dans lequel *-olium* a évolué en *-euil.*

Nous avons vu plus haut[2] la désinence *-olus* évoluer en *-eau* dans certaines régions au sud de Paris. La différence que présentaient originairement *-olus* et *-olius* ayant été effacée par la vocalisation d'*l, olius* devait *a priori* évoluer dans ces régions de la même manière que *-olus,* et en fait, c'est ce qui est arrivé. Ex.:

Marogilium > *Mareau-aux-Bois* (Loiret).
„ > *Mareau-aux-Prés* (ibid.).
Blanoilum > *Bléneau* (Yonne).
Ermolium > *Armeau* (ibid.).

De même *Authiou* < *Altogilum* (Nièvre) correspond à *Baillou,* dont nous avons parlé on § 14.

On doit remarquer que, dans quelques noms de lieux du bassin de Paris, la désinence *-olium* est représentée par *-eil:*

Bonogilum > *Boneil* (Aisne).
Cristoiolum > *Créteil* (Seine).
Corboilum > *Corbeil* (Seine-et-Oise).
Ruoilum > *Rueil* (ibid.).
Spinogilum > *Epinay* (ibid.).
Maroilum > *Mareil* (ibid.).

On sait qu'on peut trouver dans certains textes *-ueil* rimant avec *-eil,* sorti d'*ẹ* ou d'*ę* + *li,* de même

[1] Voir Joanne, *Dict. Géographique.*
[2] § 14.

qu'*ue* sorti d'*ǫ* avec *e* simple. Aussi pourrait-on croire qu'il s'agit d'une réduction d'*ue* à *e*, analogue à celle que nous avons signalée aux §§ 13, 14, hypothèse que nous avons traitée avec beaucoup de circonspection, et nous faisons de même ici.

Comment expliquer l'*e* de *malveillant* et de *bienveillant* (ceci, sans nous occuper d'ailleurs de la mouillure, qui vient de *volio, voliamus,* etc.)? Cet *e* est-il conforme aux lois phonétiques, ou est-il dû à l'influence de *veiller*[1]? On sait que toute voyelle médiale atone qui ne tombe pas devient *e*. Aussi, nous inclinons à penser que l'*e* des formes venues de *benevoliente* et de *malevoliente,* vu l'union constante des éléments de ces mots, est tout à fait régulier. Le cas est trop connu pour qu'il soit besoin d'y insister; voici, cependant, quelques exemples dont l'orthographe n'est pas susceptible d'interprétations différentes, et dans lesquels le passage secondaire d'*e* à *i* devant la palatale n'a pas eu lieu: *traveillons, traveiller, orgalhose, orgailhouse, ergellit, conkelhir.*

Il y a, comme on le sait, encore aujourd'hui deux manières de prononcer le mot *orgueilleux (: -gueuil-* et *-gheil-).* De ce que nous venons de dire, il ressort que c'est la prononciation *-gheil-* qui est conforme aux lois phonétiques. (Pour la prononciation *-gueuil-*, elle est due à l'influence du primitif.)

Ainsi que nous avons *orgueil* et *orgheilleux*, ainsi nous avons probablement eu, par exemple, *Corbeuil* et *Corbeillois.* La forme actuelle *Corbeil* aurait été modelée sur son dérivé.

Le remplacement définitif des formes en *-euil* par des formes en *-eil,* au moins pour quelques-uns des exemples cités, semble être relativement récent,

[1] Cf. Körting, *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch.*

si l'on peut en juger par les graphies. Pour *Mareil*, suivant Lebeuf[1], il est dénommé *Mareuil* dans les rôles de l'Election, tandis que dans les rôles des Décimes et dans ceux des Départements des Vicaires-Généraux du Diocèse de Paris, c'est la forme *Mareil* qui a été admise par l'usage.

Remarque. Il y a des cas (comme, par ex., Rueil) où la consonne médiale est tombée et a, par suite, amené le contact de la diphtongue *-ue* avec la voyelle initiale: ce contact a-t-il influé sur le sort de la diphtongue? autrement dit, le premier élément de la diphtongue a-t-il été absorbé par la voyelle initiale, en particulier, quand celle-ci est vélaire, ou a-t-il pu disparaître entre les deux voyelles? Dans l'une et l'autre de ces conditions, *Rueil* serait susceptible d'une autre explication que celle que nous avons donnée plus haut. Cependant, l'effet du contact en question est douteux: cf. *Reuil* dans plusieurs départements.

§ 36. *-oscus, -osco.*

De ce que nous avons dit au § 27, il ressort que le traitement de la voyelle tonique du phonème *oscus (oscu)* ne soulève plus de difficultés: la disparition de l'*s* du radical (dans les cas où elle a eu lieu) ne s'étant opérée qu'après l'allongement des voyelles toniques libres, il va sans dire que l'*ǫ*, restant court, n'a pas participé à la diphtongaison.

En ce qui concerne les noms de lieux, on s'attend, pour des raisons bien intelligibles, à trouver beaucoup de traces de l'accusatif singulier, et c'est ce qui arrive. D'un autre côté, le mot *boscus,* qui entre dans la plupart des noms qui se rangent ici, avait trop de rapport avec la langue ordinaire pour ne pas en subir l'influence. Ex.:

[1] *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. III, p. 146.

Blanosco > *Blanot* (Saône-et-Loire).
Camblosco > *Champlost* (Yonne).

Les noms de lieux dérivés de *boscu(s)* sont nombreux. Nous citerons:

Bosc (Eure), *Bosc-Jouas*[1] (ibid.), *Boroger* (ibid.), *Boshion*[2] (ibid.); *Bocq* (Calvados), *Bosq-Roger* (ibid.)[3], *Boc-en-Fiel* (Aube); *Neufbosc* (Seine-Inférieure). — *Bois-Jérôme*[4] (Eure); *Taillebois* (Orne); *Martinbois*[5] (Meurthe-et-Moselle); *Grosbois* (Doubs, Haute-Saône, Seine-et-Oise).

[1] *Dict. topogr. du dép. de l'Eure*, p. 28: *Beaugeois*.
[2] Ibid., p. 29: *Bohion* (1662).
[3] *Dict. topogr. du dép. du Calvados*, p. 35: *Beauroger* (1740).
[4] *Dict. topogr. du dép de l'Eure*. p. 27: *Bosc-Gérôme*.
[5] *Dict. topogr. du dép. de la Meurthe*: *Martinbosc* (1130).

D. *U* long suivi de *yod*.

§ 37. *u* + *i* > *ui*. Ex.:

Ampusius > *Ampuis* (Rhône).
Pertusius > *Pertuis* (Vaucluse).

Nous citerons encore quelques exemples dans lesquels entre le mot *puteus:*

Beaupuits (Eure), *Grand-Puits* (Seine-et-Marne), *Le-Petit-Puits* (Maine-et-Loire), *Les-Trois-Puits* (Marne), *Quatre-Puits* (Calvados).

Dans quelques cas on rencontre une réduction de *ui* à *u*, ou bien à *i*, phénomènes qui se retrouvent çà et là dans les parlers modernes[1]. Il faut, cependant, faire observer que les étymologies des exemples que nous citerons, ne sont pas bien établies:

[1] Cf. Horning, *Die ostfranz. Grenzdial.*, p. 54, Gœrlich, *Der burgund. Dial.*, p. 98. — *Die nordwestl. Dial.*, p. 57; Kesselring, *Die betonten Vocale im Altfr.*, p. 9. Eggert, Gr. Zeitschr. XIII, p. 365. Joret, *Essai sur le patois normand*, p. 60; *bri* (= *bruit*).

Cadugium [1] > *Chéu* (Yonne).
Lucida > *Ludes* [2] (Marne).
Cornutius > *Corps-Nuds* (Ille-et-Vilaine).
Brucius > *Brix* [3] (Manche).

§ 38. *uci* > *-us (-ux)*. Ex.:

Lucius > *Lux* (Côte-d'Or, Saône-et-Loire).
Castellucius > *Chalus* (Haute-Vienne, Puy-de-Dôme).
" > *Chastellux* (Yonne).
Turnucius > *Tournus* (Saône-et-Loire).

[1] *Dict. topogr. du dép. de l'Yonne:* Caducum (1250).
[2] *Dict. topogr. es dép. des la Marne:* Luidum (1147), Luidia (1215), Lude (1220).
[3] Dans le *Doomesday-Book,* Gr. Zeitschr. VIII, p. 332: *Bruis.*

E. *au* suivi de *yod*.

§ 39. *au* + *i* a donné *oi*. Ex.:

Curtis Claudia > *Coclois* (Aube).
Caugia > *Coye* (Oise).
Rauga[1] > *Roye* (Somme).
Augia > *Oyes* (Marne).
Vallis aurea > *Valloire* (Drôme).
Sapaudia > *Savoie*.
Alsegaudia > *Ajoye*.

[1] *Roudium*, noté au cours de M. Longnon.



